

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1490

11 juin 2014

SOMMAIRE

Actavis Holding 2 S.à r.l.	71474	Caram S.A.	71477
Actavis Pharma Holding S.à r.l.	71477	CCH S.A.	71477
Actavis S.à r.l.	71479	CCT Finance (Luxembourg) S.à r.l.	71510
AEIF LH Sub 04 S.à r.l.	71475	DBZ European Real Estate (GP LuxCo) S.à r.l.	71476
Alcolux S.à.r.l.	71478	Eridan Finance S.à r.l.	71476
Allianz ROSNO Investment Strategies ...	71480	Esmerald Partners I S.A.	71478
Anna International S.à r.l., SPF	71475	Esmerald Partners I S.A.	71477
Anna International S.à r.l., SPF	71475	FermAgesT S.à r.l.	71477
Anna International S.à r.l., SPF	71475	Foyer Assurances S.A.	71478
Aristote Creation S.A.	71480	Foyer Re S.A.	71478
Atiken Lux Invest S.A.	71475	FRANC AB S.A.	71520
ATLANTICLUX Lebensversicherung S.A.	71476	Fredifra- SPF	71508
Azinvest S.à r.l.	71474	Henderson Indirect Property Fund (Euro- pe) Management S.à.r.l.	71479
Azure Invest S.A.	71474	Inspiration Concept Lux S.à r.l.	71479
Bank Leumi (Luxembourg) SA	71479	Inspiration Concept Lux S.à r.l.	71479
Bart Luco S.à r.l.	71476	Jindal Films Europe S.à r.l.	71481
BCF I Global S.à r.l.	71483	Leo Participations S.A.	71520
BCF II Global S.à r.l.	71483	Ollean Etudes Luxembourg S.A.	71480
Beranie S.A.	71482	Seniorenresidenz Mäerzeg S.à r.l.	71520
BGM Spring S.A.	71478	Spazio S.A.	71481
Bleu Marine Communication	71474	Square Management S.A.	71481
Bluelux International S.A.	71482	TCP Lux Eurinvest S.à r.l.	71482
Brastin S.A.	71482	Trinseo S.A.	71483
Business MAP	71474		
Canalyse S.A.	71476		

Azinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 171.322.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014051060/10.

(140058690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Azure Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 133.050.

Par la présente, je soussigné, Monsieur Cédric JAUQUET, ai l'honneur de vous informer que je me démetts de mes fonctions d'Administrateur au sein de votre société avec effet immédiat.

Le 02 avril 2014.

Cédric JAUQUET.

Référence de publication: 2014051061/10.

(140058634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Bleu Marine Communication, Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 17, Op d'Schleid.
R.C.S. Luxembourg B 104.020.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051068/10.

(140058434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Business MAP, Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 1-5, rue de Drinklange.
R.C.S. Luxembourg B 157.227.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 8 avril 2014.

Référence de publication: 2014051069/10.

(140058201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Actavis Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 37.880,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 151.214.

Le nom de l'associé unique de la Société a changé:

- Watson Pharma S.à r.l. devient Actavis Acquisition 1 S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Actavis Holding 2 S.à r.l.

Patrick L.C. van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2014051001/14.

(140058619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Atiken Lux Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 137.675.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014051057/14.

(140058721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Anna International S.à r.l., SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 171.754.

Je soussigné, Martin Rutledge, suis au regret de vous informer que, je ne serai plus en mesure d'assumer les fonctions de gérant de votre société à compter de ce jour et vous présente donc ma démission.

Luxembourg, le 31 décembre 2013.

Martin Rutledge.

Référence de publication: 2014051049/10.

(140058237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Anna International S.à r.l., SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 171.754.

Je soussignée, Christine PICCO, suis au regret de vous informer que, je ne serai plus en mesure d'assumer les fonctions de gérante de votre société à compter de ce jour et vous présente donc ma démission.

Luxembourg, le 31 décembre 2013.

Christine Picco.

Référence de publication: 2014051050/10.

(140058237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Anna International S.à r.l., SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 171.754.

Je soussigné, Patrick Haller, suis au regret de vous informer que, je ne serai plus en mesure d'assumer les fonctions de gérant de votre société à compter de ce jour et vous présente donc ma démission.

Luxembourg, le 31 décembre 2013.

Patrick Haller.

Référence de publication: 2014051051/10.

(140058237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

AEIF LH Sub 04 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 135.799.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 08 avril 2014.

Référence de publication: 2014051030/10.

(140058234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

ATLANTICLUX Lebensversicherung S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 26.817.

EXTRAIT

L'assemblée générale de la Société a décidé de nommer, en date du 17 mars 2014 et avec effet immédiat KPMG Luxembourg S.à r.l., avec siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises agréé pour un durée d'un an jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de la Société au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ATLANTICLUX Lebensversicherung S.A.

Référence de publication: 2014051058/14.

(140058631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Bart Luco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.898.

Il est porté à votre connaissance les changements suivants:

- VAZQUEZ Nathalie Gérante de catégorie A de la société n'a plus son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte mais au 24, rue Astrid à L-1143 Luxembourg.

Référence de publication: 2014051064/10.

(140058655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Canalyse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 153.065.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014051102/10.

(140058788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

DBZ European Real Estate (GP LuxCo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DBZ European Real Estate (GP LuxCo) S.à r.l.

Référence de publication: 2014051168/10.

(140058358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Eridan Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 42.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 163.851.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2014.

Référence de publication: 2014051179/10.

(140058333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

CCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9746 Drauffelt, 2A, Welzerstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 166.388.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 avril 2014.
Référence de publication: 2014051108/10.
(140058559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Caram S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 20, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 118.059.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014051104/9.
(140058742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Esmerald Partners I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 114.926.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 décembre 2013.
SG AUDIT SARL
Référence de publication: 2014051190/11.
(140058448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

FermAgesT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 151, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 103.466.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051198/10.
(140058576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Actavis Pharma Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.776,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 149.489.

Le nom de l'associé unique de la Société a changé:
- Watson Pharmaceuticals, Inc. SCS devient Actavis, Inc. SCS
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Actavis Pharma Holding S.à r.l.
Patrick L.C. van Denzen
Gérant B

Référence de publication: 2014051002/14.
(140058584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Alcolux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 1-5, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 99.273.

—
Auszug aus dem Protokoll der Jahreshauptversammlung vom 18. Dezember 2013

Die Gesellschafter stellen fest, dass aufgrund eines Beschlusses der Gemeindeverwaltung von Troisvierges, die Adresse des Gesellschaftssitzes nunmehr Rue de Drinklange 1 -5 lautet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 9. April 2014.

Für *ALCOLUX S.à r.l.*

FIDUNORD S.à r.l.

Référence de publication: 2014051037/14.

(140058662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

BGM Spring S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 165.315.

—
Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051079/9.

(140058501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Esmerald Partners I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 114.926.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014051189/11.

(140058294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Foyer Assurances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 34.237.

—
Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FOYER ASSURANCE S.A.

Référence de publication: 2014051210/10.

(140058225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Foyer Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 158.616.

—
Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foyer Re S.A.

Référence de publication: 2014051211/10.

(140058226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Bank Leumi (Luxembourg) SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 49.124.

Nadine BAUDOT-TRAJTENBERG a démissionné comme administrateur et membre du Conseil d'Administration en date du 28 février 2014 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bank Leumi (Luxembourg) SA

Référence de publication: 2014051070/11.

(140058375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Inspiration Concept Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 134.773.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051252/10.

(140058676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Henderson Indirect Property Fund (Europe) Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 111.966.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051234/9.

(140058544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Inspiration Concept Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 134.773.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051253/10.

(140058677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Actavis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 154.827.

Le nom de l'associé unique de la Société a changé:

- Watson Pharma S.à r.l. devient Actavis Acquisition 1 S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Actavis S.à r.l.

Patrick L.C. van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2014051003/14.

(140058633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Aristote Creation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 98.843.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 mars 2014, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2014, LAC/2014/15494.

Qu'a été prononcée la clôture de la liquidation de la Société anonyme «ARISTOTE CREATION S.A.», ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, constituée suivant acte notarié, en date du 30 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 314 du 18 mars 2004.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 23 décembre 2013.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du 26 mars 2014, à l'ancien siège social L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014051052/19.

(140058686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Allianz ROSNO Investment Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 114.617.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange, en date du 3 mars 2014, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 mars 2014, Relation: LAC/2014/10788

que la société "Allianz ROSNO Investment Strategies S.A. (en liquidation)", inscrite au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 114617,

a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les documents de la Société seront conservés pendant la durée légale minimum de cinq ans à l'adresse du siège de la Société, sise à 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le liquidateur

Référence de publication: 2014051008/18.

(140058270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Ollea Etudes Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Turi.
R.C.S. Luxembourg B 88.582.

Extrait de résolution adoptée par le conseil d'administration tenu le 24 mars 2014

Le conseil d'administration nomme Monsieur Florent Jean Béranger ORMAECHEA, demeurant professionnellement à L-3378 Livange, rue de Turi, aux fonctions d'administrateur délégué pour un mandat échéant à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2015, et ce en remplacement de Monsieur Didier Albert JACQUOT lequel était directeur délégué à la gestion journalière de la société.

Dans le cadre de ses fonctions d'administrateur délégué, Monsieur Florent Jean Béranger ORMAECHEA aura tous pouvoirs de signature individuelle.

Il est porté à la connaissance du public que dans le cadre des fonctions d'administrateur de Monsieur Florent Jean Béranger ORMAECHEA, l'adresse professionnelle à prendre en compte est L-3378 Livange, rue de Turi.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051988/17.

(140059266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Jindal Films Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1B, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 175.392.

—
EXTRAIT

Par résolutions signées en date du 7 avril 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Démission de Sanjeev Aggarwal avec effet au 7 avril 2014.
2. Décision de nommer Monsieur Garodia Uttam Kumar, né le 30 janvier 1981 à Tezpur, Inde, résidant à RA Garodia & Co, Ex police Line, Tezpur 78 4001, Inde, avec effet au 7 avril 2014, ce pour une durée illimitée.
3. Suite à la nomination de Monsieur Garodia Uttam Kumar, le conseil de gérance de la Société est constituée dorénavant comme suit:

- Monsieur Paul Anthony John Griffith
- Madame Corinne Heiter
- Monsieur Garodia Uttam Kumar

En application des dispositions de l'article 11 des statuts de la Société, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2014.

Marie-Eve Delpech

Le Mandataire

Référence de publication: 2014050575/24.

(140057754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

Spazio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 78.972.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 25 mars 2014, enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} avril 2014, LAC/2014/15250, aux droits de soixante-quinze euros (75.- EUR), que la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "SPAZIO S.A. (en liquidation)", inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 78972, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, constituée par acte de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 16 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 414 du 6 juin 2001.

Par conséquent la liquidation de la société a été clôturée et la société est dissoute.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de Fiducenter S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2014.

Référence de publication: 2014050844/20.

(140058026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

Square Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 161.743.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014050846/10.

(140057984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

TCP Lux Eurinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 26.468.802,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 157.686.

Il résulte des actes de la Société que son associé Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A) L.P. a changé son adresse pour le 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808 (USA);

Il résulte des actes de la Société que son associé Trilantic Capital Partners Group VI L.P. a changé son adresse pour le 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808 (USA);

Il résulte des actes de la Société que son associé RTH Global Partners L.P., a changé son adresse pour le 375 Park Avenue, New York, NY10152 (USA).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TCP Lux Eurinvest S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Signature

Référence de publication: 2014050868/18.

(140057992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

Beranie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 100.054.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social en date du 16 avril 2013

La démission de Ninon BOUR, administrateur a été acceptée. Armand VAN DORPE, né à Hillegem (Belgique), le 4 juillet 1950, demeurant à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich a été nommé administrateur en son remplacement et son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Les mandats de Denis BOUR, administrateur-délégué, de Françoise BOUR, administrateur ainsi que le mandat de Heike HEINZ, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
BERANIE S.A.
Un mandataire

Référence de publication: 2014051076/18.

(140058443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Bluelux International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 143.342.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051082/9.

(140058306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Brastin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 133.204.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014051083/9.

(140058388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

BCF I Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 173.513.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution circulaire du conseil de gérance de la Société que: Le siège de la Société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1^{er} mars 2014.

L'adresse professionnelle de Monsieur Douwe TERPSTRA et Monsieur David CATALA, gérants de catégorie B, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1^{er} mars 2014.

Luxembourg.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour BCF I Global S.à r.l.

David Catala

Fondé de pouvoir

Référence de publication: 2014051072/19.

(140058539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

BCF II Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 173.516.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution circulaire du conseil de gérance de la Société que: Le siège de la Société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1^{er} mars 2014.

L'adresse professionnelle de Monsieur Douwe TERPSTRA et Monsieur David CATALA, gérants de catégorie B, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1^{er} mars 2014.

Luxembourg.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour BCF II Global S.à r.l.

David Catala

Fondé de pouvoir

Référence de publication: 2014051073/19.

(140058536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Trinseo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 153.549.

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth day of May, at 11.00 a.m.,
before us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Trinseo S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 153.549 (the Company). The Company has been incorporated on June 3, 2010 as a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) and converted into a Luxembourg public limited liability company on April 29, 2011, by a notarial deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1711 dated July 28, 2011.

The articles of association of the Company (as amended from time to time, the Articles) were amended for the last time pursuant to a notarial deed enacted by Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, on August 8, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2461 dated October 3, 2012.

There appeared:

Bain Capital Everest Manager Holding SCA, a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 153.537 acting through its general partner Bain Capital Everest Manager (the Sole Shareholder),

here represented by Peggy Simon, private employee, with professional address in Echternac, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact that:

I. The Sole Shareholder represents the entire share capital of the Company.

II. The Company's capital is presently set at an issued share capital of one hundred sixty million seven hundred fifty-three thousand two hundred eighty-six United States Dollars and seventeen United States Dollar cents (USD 162,753,286.17), represented by sixteen billion two hundred seventy-five million three hundred twenty-eight thousand six hundred seventeen (16,275,328,617) shares in registered form, with a nominal value of one United States Dollar cent (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid up.

III. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Approval of (i) the 2014 omnibus incentive plan, and (ii) the cash incentive plan.

2. (i) Reduction of the Company's share capital from its current amount of one hundred sixty-two million seven hundred fifty-three thousand two hundred eighty-six United States Dollars and seventeen Cents (USD 162,753,286.17), represented by sixteen billion two hundred seventy-five million three hundred twenty-eight thousand six hundred seventeen (16,275,328,617) ordinary shares having a nominal par value of one United States Dollar cent (USD 0.01) to an amount of three hundred and seventy-two thousand six hundred and ninety-five United States Dollars and sixty-seven Cents (USD 372,695.67), represented by thirty-seven million two hundred and sixty-nine thousand five hundred sixty-seven (37,269,567) ordinary shares having a nominal par value of one United States Dollar cent (USD 0.01) by means of cancellation of sixteen billion two hundred thirty-eight million fifty-nine thousand and fifty (16,238,059,050) ordinary shares having a nominal par value of one United States Dollar cent (USD 0.01), and (ii) allocation of an amount of one hundred sixty-two million three hundred eighty thousand five hundred ninety United States Dollars and fifty Cents (USD 162,380,590.50) corresponding to the difference between the Company's current share capital and the new Company's share capital amount, to a special distributable reserve account to be recorded under the name "Bain Capital Everest Manager Holding SCA distributable reserve account", the distribution out of which can only be made to the Sole Shareholder in his capacity of sole shareholder of the Company as at the date of this Meeting (or any other person to which the shares in existence as at the date hereof are transferred).

3. Approval of the report of the board of directors of the Company (the Board of Directors) for the purpose of article 32-3 (5) of the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended and determination of an authorised share capital of five hundred million United States Dollars (USD 500,000,000).

4. Authorization to the Board of Directors to issue shares within the limits of the authorised share capital as provided for in the Articles at such times and on such terms as the Board of Directors may decide for a period of five (5) years.

5. Authorization to the Board of Directors to suppress, waive or limit any pre-emptive subscription rights of shareholders provided by law to the extent the Board of Directors deems such suppression, waiver or limitation advisable for any issuance or issuances of shares within the scope of the Company's authorised share capital.

6. Authorization to the Board of Directors to repurchase up to ten percent (10%) of the issued share capital in the Company for a period of five (5) years.

7. Full amendment and restatement of the articles of association of the Company.

8. Appointment and re-appointment of the members of the Board of Directors and terms of office.

9. Authorization to each member of the Board of Directors, acting individually and with full power of substitution, to accomplish and undertake any formalities which may be necessary, required or useful to give effect to the proposed resolutions and to sign and execute any document in connection therewith.

10. Miscellaneous.

IV. The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Sole Shareholder considers the Meeting as duly convened and declares to have knowledge of the agenda which was communicated to it in advance and consequently waives all the rights and formalities it is entitled to for the convening of the Meeting.

V. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to approve the transactions contemplated by, (i) the 2014 omnibus incentive plan (the limitations of which are set at nine hundred thousand (900,000) shares in relation to the stock options, nine hundred thousand (900,000) shares in relation to the SARs (as defined in the incentive plan), and four hundred fifty thousand (450,000) shares in relation to the awards other than stock options, SARs, or cash awards), and (ii) the cash incentive plan.

The Meeting resolves that all actions taken, or caused to be taken, by any authorised representatives on behalf of the Company with respect to the 2014 omnibus incentive plan and the cash incentive plan are ratified, approved and confirmed in all respects.

Second resolution

The Meeting resolves to approve the reduction of the Company's share capital from its current amount of one hundred sixty-two million seven hundred fifty-three thousand two hundred eighty-six United States Dollars and seventeen Cents (USD 162,753,286.17), represented by sixteen billion two hundred seventy-five million three hundred twenty-eight thousand six hundred seventeen (16,275,328,617) ordinary shares having a nominal par value of one United States Dollar cent (USD 0.01) to an amount of three hundred and seventy-two thousand six hundred and ninety-five United States Dollars and sixty-seven Cents (USD 372,695.67), represented by thirty-seven million two hundred and sixty-nine thousand five hundred sixty-seven (37,269,567) ordinary shares having a nominal par value of one United States Dollar cent (USD 0.01) by means of cancellation of sixteen billion two hundred thirty-eight million fifty-nine thousand and fifty (16,238,059,050) ordinary shares having a nominal par value of one United States Dollar cent (USD 0.01).

The Meeting further resolves to approve the allocation of an amount of one hundred sixty-two million three hundred eighty thousand five hundred ninety United States Dollars and fifty Cents (USD 162,380,590.50) corresponding to the difference between the Company's current share capital and the new Company's share capital amount, to a special distributable reserve account to be recorded under the name "Bain Capital Everest Manager Holding SCA distributable reserve account" which is hereby created, the distribution out of which can only be made to the Sole Shareholder in his capacity of sole shareholder of the Company as at the date of this Meeting (or any other person to which the shares in existence as at the date hereof are transferred).

Third resolution

The Meeting resolves to approve the report of the Board of Directors for the purpose of article 32-3 (5) of the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Luxembourg Corporate Law), in connection with the resolutions set out below.

The Meeting resolves to set the authorised share capital of the Company at five hundred million United States Dollars (USD 500,000,000) (the Authorised Share Capital).

Fourth resolution

The Meeting resolves to authorize the Board of Directors to issue new shares up to the maximum amount of the Authorised Share Capital at such times and on such terms as the Board of Directors may decide for a period of five (5) years from the date of publication of the minutes of this Meeting in the Luxembourg official gazette Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (unless such period is extended, amended or renewed by the General Meeting of Shareholders of the Company).

Fifth resolution

The Meeting resolves to authorize the Board of Directors to suppress, waive or limit any pre-emptive subscription rights of shareholders of the Company in case of an issuance of shares by the Board of Directors, to the extent the Board of Directors deems such suppression, waiver or limitation advisable for the issuance of shares within the limits of the Company's Authorised Share Capital.

Sixth resolution

The Meeting resolves to authorize the Board of Directors to acquire and sell issued ordinary shares in the capital of the Company on behalf of the Company, subject to the conditions set forth in Article 49-2 of the Luxembourg Corporate Law and the following conditions:

(a) the authorization will be valid for a period of five (5) years, unless such period is extended by the general meeting of shareholders of the Company in accordance with the Articles and the Luxembourg Corporate Law;

(b) the Board of Directors shall not acquire issued ordinary shares in the capital of the Company on behalf of the Company if the Company will hold more than of ten percent (10%) of the issued ordinary shares in the capital of the Company as a result of such acquisition;

(c) the purchase price per issued ordinary share in the capital of the Company shall not exceed one thousand United States Dollars (USD 1,000) and shall not be less than one United States Dollar cent (USD 0.01);

(d) the Board of Directors shall not acquire issued ordinary shares in the capital of the Company on behalf of the Company if the Company's net assets on a non-consolidated basis reduces to a level below the aggregate of the issued

and subscribed share capital of the Company and the reserves that the Company must maintain pursuant to Luxembourg law and the Articles; and

(e) the Board of Directors can only acquire issued ordinary shares in the capital of the Company on behalf of the Company if the shares are fully paid-up.

Seventh resolution

As a consequence of the above and in order to reflect the above resolutions, the Meeting resolves to amend and fully restate the Articles as follows and has thus requested the undersigned notary to enact the following amendment and full restatement of the Articles:

I. Name - Registered office - Object - Duration

1. Name. The name of the company is “Trinseo S.A.” (the Company). The Company is a public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended from time to time (the Company Law), and these articles of association (the Articles).

2. Registered office.

2.1 The Company’s registered office is established in Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors of the Company (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office or the communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until such developments or events have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Corporate object.

3.1 The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management, development and sale of those participations. The Company may in particular acquire and sell, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form. The Company may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may issue convertible funding instruments and warrants. The Company may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings to its subsidiaries and affiliated companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, subsidiary or affiliate, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. The Company may issue warrants or any other instrument which allows the holder of such instrument to subscribe for shares in the Company. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object (including without limitation the performance of any kind of services to its subsidiaries).

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or more shareholders of the Company (each a Shareholder, and, together, the Shareholders).

II. Capital - Shares

5. Issued share capital.

5.1 The issued share capital is set at three hundred and seventy-two thousand six hundred and ninety-five United States Dollars and sixty-seven Cents (USD 372,695.67), represented by thirty-seven million two hundred and sixty-nine thousand

five hundred sixty-seven (37,269,567) ordinary shares having a nominal par value of one United States Dollar cent (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid-up (the Shares).

5.2 The authorised share capital is set at five hundred million United States Dollars (USD 500,000,000) represented by fifty billion (50,000,000,000) shares.

5.3 The issued share capital and the authorised share capital may be increased or decreased once or several times by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of these Articles.

5.4 Subject to the provisions of the Company Law and these Articles, each Shareholder has a preferential subscription right in the event of the issuance of new Shares by the Company in return for contributions in cash. Such preferential subscription right shall be proportional to the fraction of the capital represented by the Shares held by each Shareholder immediately prior to such issuance.

5.5 The Board is authorised, for a period of five (5) years from the date of publication of these Articles, and without prejudice to any renewals, to:

(a) increase the issued share capital, in whole or in part and on one (1) or more occasions, up to the authorised share capital by the issuance of Shares up to the limits for each class, with the rights as set out in these Articles, against payment in cash or in kind or against a contribution of share premium, account 115, distributable reserves or retained earnings;

(b) determine the place and date of the issue (or any successive issue) and the terms and conditions of the subscription for the Shares;

(c) determine the allocation of the subscription price for the Shares to the share capital, share premium and/or any other reserve account of the Company;

(d) limit and/or withdraw the preferential subscription rights of existing Shareholders in case of an issuance of Shares, as the case may be; and

(e) record each such share capital increase by way of a notarial deed and amend the register of Shares to reflect the amendment accordingly.

5.6 The Shareholders' preferential subscription rights to any Shares may also be limited or cancelled by a resolution of the General Meeting adopted with the same majority and quorum as set out in Section 9.4.3 of these Articles.

5.7 Whenever the General Meeting or Board has effected a share capital increase pursuant to the foregoing provisions, Section 5.1 of these Articles shall be amended so as to reflect the increase.

6. Shares.

6.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2 All Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Shares in accordance with the payment allocation set out in Section 12 of these Articles.

6.3 A register of shares (the Register) shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.

6.4 Subject to Section 6.5, the Company shall consider the person in whose name Shares are recorded in the Register to be the owner of those Shares.

6.5 Where Shares are recorded in the Register on behalf of one (1) or more persons (each a Beneficiary) in the name of a securities settlement system or the operator of such a system or in the name of a professional depository of securities or any other depository or of a sub-depository designated by one (1) or more of such depositories (each such systems, professionals or other depositories or sub-depositories, a Depository), the Company shall:

(a) permit the Beneficiary to exercise the rights attaching to those Shares, including admission to and voting at General Meetings; and

(b) consider the Beneficiary to be the owner of such Shares and the relevant Depository may only exercise the voting rights attaching to such Shares if it and the Company have received instructions from the Beneficiary of the Shares,

subject to the Company having received from the Depository with whom those Shares are kept in account a confirmation of the identity of the Beneficiary and the Shares held on their behalf. The Board shall determine the requirements with regard to the form and content of such confirmation to be provided by the Depository.

6.6 Notwithstanding the provisions of Section 6.5, the Company shall make payments by way of dividends or otherwise to the Depository recorded in the Register, or in accordance with the Depository's instructions. Any such payment(s) shall release the Company from any and all obligations in respect of such payment(s).

6.7 A share transfer shall be carried out by the entry in the Register of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

(a) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or

(b) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Section 1690 of the Luxembourg Civil Code, it being understood that when the Shares are recorded in the Register on behalf of Beneficiaries in the name of a

Depository in accordance with Section 6.5 of these Articles, the transfer between Beneficiaries shall be made in accordance with the rules and regulations of the relevant Depository. Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may also be accepted by the Company as evidence of a share transfer.

6.8 The Company may repurchase its Shares within the limits set out in the Company Law and these Articles.

III. Management - Representation

7. Board of directors.

7.1 Composition of the board of directors

7.1.1 The Company shall be managed by the Board, which shall consist of a minimum of three (3) directors and a maximum of twelve (12) directors, (each a Director and together, the Directors).

7.1.2 The Directors need not be Shareholders.

7.1.3 The General Meeting shall appoint Directors and determine their number, remuneration and term of office. Directors cannot be appointed for a term of office exceeding three (3) years. Directors are eligible for re-appointment at the expiry of their term of office. There shall be staggered terms of office for Directors so that one third (1/3rd) of the Directors shall be up for election each year or, if the total number of Directors does not evenly divide by thirds, the Directors shall be divided as close to thirds as possible. The system for staggered terms of office shall be implemented for the first time by appointing Director(s) for an initial term of one (1) year, Director(s) for an initial term of two (2) years and Director(s) for an initial term of three (3) years. Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.

7.1.4 No legal entity shall be appointed as Director.

7.1.5 If the office of a Director becomes vacant, the other Directors, acting by a simple majority, shall fill the vacancy on a provisional basis until a new Director is appointed by the next General Meeting.

7.2 Powers of the board of directors

7.2.1 All powers not expressly reserved to the Shareholders by the Company Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

7.2.2 The Board may delegate special or limited powers to one (1) or more agents for specific matters. The Board may also establish, and delegate specific powers to, one (1) or more committees.

7.2.3 The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one (1) or more Directors, officers, managers or other agents, whether Shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one (1) or more Directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those Director(s) in connection with such delegation during the relevant financial year.

7.3 Procedure

7.3.1 The Board shall appoint from among its members a chairman (the Chairman) and may choose to appoint choose a secretary (the Secretary). The Secretary need not be a Director and will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings. The Chairman will remain Chairman of the Board after the term of his mandate as Director if his mandate as Director is renewed by the General Meeting.

7.3.2 The Board shall meet at the request of the Chairman, or any two (2) Directors jointly, at the date, time and place indicated in the notice, which shall, in principle, be in the Grand Duchy of Luxembourg.

7.3.3 Written notice of any Board meeting shall be given to all Directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set out in the notice.

7.3.4 No written notice is required if all Directors are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed and to have full knowledge of the agenda of the meeting. If all Directors consent in writing to waive notice either before or after the meeting, written notice of a meeting shall not be required. Separate written notices shall not be required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

7.3.5 A Director may grant to another Director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

7.3.6 The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members and the Chairman are present or represented. If this quorum is not reached, a second Board meeting shall be convened with the same agenda and such reconvened Board meeting may validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the Directors present or represented. The Chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. In circumstances in which the Chairman is conflicted or absent, a new chairman must be appointed for that specific meeting and shall have a casting vote in the event of a tied vote.

7.3.7 Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the Chairman, by all Directors present or represented at the meeting, or by the Secretary (if any).

7.3.8 Any Director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

7.3.9 Circular resolutions signed by all Directors shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

7.3.10 A Director who has a personal interest in a transaction which conflicts with the interests of the Company shall advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting at which such matter is discussed. The Director concerned shall not take part in the deliberations or vote concerning that matter. A special report on the relevant matter shall be submitted to the next General Meeting, before any other matter is put to the vote at that meeting. These provisions do not apply where the decision of the Board relates to transactions entered into under fair market conditions in the ordinary course of business.

7.4 Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by:

- (a) the joint signature of any two (2) Directors; or
- (b) the joint or single signature of any person(s) to whom the Board has delegated such authority vis-à-vis third parties.

8. Liability and indemnification of the Directors.

8.1 To the broadest extent permitted by Luxembourg law, the Directors may not be held personally liable by reason of their office for any commitment or other act or omission they have validly made in the Company's name, provided those commitments, acts or omissions comply with the Articles and the Company Law.

8.2 Subject to Section 8.3 of these Articles, the Company may, to the broadest extent permitted by Luxembourg law, indemnify any Director, as well as any former Director for any costs, fees and expenses, damages, judgments, or other amounts reasonably incurred by him or her in the defence or resolution (including a settlement) of any legal actions or proceedings, whether they be civil, criminal or administrative, to which he may be made a party by virtue of his former or current role as Director of the Company.

8.3 A former or current Director or member of the management board will not be indemnified in case of fraud.

8.4 The indemnification right set out in Section 8.2 of these Articles shall:

- (a) not be forfeited in the case of a settlement of any legal actions or proceedings, whether they be civil, criminal or administrative; and
- (b) inure to the benefit of the heirs and successors of the former or current member of the board of Directors without prejudice to any other indemnification rights that he may otherwise claim.

8.5 Subject to any procedures that may be implemented by the Board in the future, the expenses for the preparation and defence in any legal action or proceeding covered by this Section 8 shall be advanced by the Company, provided that the concerned former or current Director delivers an unsecured written commitment that all sums paid in advance will be reimbursed to the Company if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Section 8.

IV. General meeting of shareholders

9. General Meeting of Shareholders. For the purpose of this Section 9, the term "Shareholder" shall (i) include any Beneficiary with voting rights and (ii) exclude any Depositary without voting rights, in accordance with Section 6.5 above.

9.1 General

Resolutions of the Shareholders are adopted at an annual General Meeting (an Annual General Meeting) or an extraordinary General Meeting (an Extraordinary General Meeting).

9.2 Convening formalities

9.2.1 The Board, the Chairman and the Authorised Statutory Auditor (as defined in Section 11) may convene a General Meeting.

A General Meeting must be called upon written request of one (1) or more Shareholders representing at least ten percent (10%) of the Shares. The Shareholders shall indicate the agenda in their written request. The General Meeting shall be convened within one (1) month of such request.

One or more Shareholders representing at least ten percent (10%) of the Shares may (i) request the addition of one (1) or several items on the agenda of any General Meeting and (ii) draft resolutions for items in this respect. Such request including draft resolutions must:

- (a) be in writing and sent to the Company by post or electronic means to the address provided in the Convening Notice (as defined below) and be accompanied by a justification or draft resolution to be adopted in the General Meeting;
- (b) include the postal or electronic address at which the Company may acknowledge receipt of the requests; and
- (c) be received by the Company at least twenty-two (22) days before the date of the relevant General Meeting.

The Company shall acknowledge receipt of requests referred to above within forty-eight (48) hours from receipt. The Company shall prepare a revised agenda including such additional items on or before the fifteenth (15th) day before the date of the relevant General Meeting.

9.2.2 Convening notices for every General Meeting (each a Convening Notice) shall be published at least thirty (30) days before the date of the General Meeting:

- (a) in the Official Gazette (Mémorial) and in a Luxembourg newspaper; and
- (b) in such media which may reasonably be expected to be relied upon for the effective dissemination of information to the public.

9.2.3 If the required quorum (if any) is not met on the date of the first convened General Meeting another meeting may be convened by publishing the Convening Notice in the Official Gazette and a Luxembourg newspaper seventeen (17) days prior to the date of the reconvened meeting provided that (a) the first General Meeting was properly convened; and (b) no new item has been added to the agenda.

9.2.4 The Convening Notice shall contain at least the following information:

- (a) a precise indication of the date and location of the General Meeting and its proposed agenda; and
- (b) a clear and precise description of the procedures that Shareholders must follow in order to participate in and to cast their vote in the General Meeting, including information on:
 - (i) the procedure for voting by proxy, notably the forms to be used to vote by proxy and the means by which the Company is prepared to accept electronic notification of appointment of proxy holders; and
 - (ii) where applicable, the Record Date with an explanation of the manner in which Shareholders must register and a statement that only persons who are Shareholders at the Record Date shall have the right to participate and vote in the General Meeting.

9.2.5 For a continuous period from the date of publication of the Convening Notice of the General Meeting and including the date of the General Meeting, the Company must make available to its Shareholders on its website the following information:

- (a) the Convening Notice;
- (b) the total number of Shares and the voting rights as at the date of the Convening Notice including separate totals for each class of Shares when the Company's issued capital is divided into two or more classes of shares;
- (c) the documents to be submitted to the General Meeting;
- (d) the draft resolutions of the General Meeting or where no such resolutions are proposed to be adopted, a comment from a Director for each item on the proposed agenda of the General Meeting. Any draft resolution(s) submitted by Shareholder(s) shall be added to the website as soon as possible after the Company has received them; and
- (e) where applicable, the forms to be used to vote by proxy and to vote by correspondence, unless such forms are sent directly to each Shareholder.

Where the forms referred to in item (e) above cannot be made available on the website for technical reasons, the Company shall indicate on its website how the forms can be obtained on paper. In this case the Company shall be required to send the forms by post and free of charge to every Shareholder who so requests.

9.2.6 The Convening Notice is sent to registered Shareholders, the Directors and the Authorised Statutory Auditors (as defined in Section 11) (the Addressees) within the thirty (30) day or seventeen (17) day period, as applicable, referred to in Section 9.2.2 and Section 9.2.3 above. This communication shall be by letter to the Addressees, unless the Addressees (or any one (1) of them) have/has expressly and in writing agreed to receive communication by other means, in which case such Addressee(s) may receive the convening notice by such other means of communication.

9.3 Advance notice of Board nominations and proposals for other business

9.3.1 Nominations of persons for election to the Board and proposals for other business to be transacted at an Annual General Meeting may be made (i) by or at the direction of the Board or (ii) by any Shareholder who (A) was a Shareholder at the time of the giving of the notice contemplated in Section 9.3.2 below, (B) is entitled to vote at such meeting and (C) has complied with the notice procedures set forth in this Section 9.3.

Subject to Section 9.2.1 and except as otherwise required by law or these Articles, this Section 9.3 shall be the exclusive means for a Shareholder to make nominations or propose other business (other than nominations and proposals properly brought pursuant to applicable provisions of US federal law, including the United States Securities Exchange Act of 1934 (as amended from time to time, the Securities Exchange Act) and the rules and regulations of the Securities and Exchange Commission thereunder) before an Annual General Meeting.

9.3.2 Except as otherwise required by law, for nominations or proposals to be properly brought before an Annual General Meeting by a Shareholder pursuant to this Section 9.3, (i) the Shareholder must have given timely notice thereof in writing to the Company with the information contemplated by Section 9.3.3, including, where applicable, delivery to the Company of timely and completed questionnaires as contemplated by Section 9.3.3. The notice requirements of this Section 9.3 shall be deemed satisfied by a Shareholder with respect to business other than a nomination if the Shareholder has notified the Company of his, her or its intention to present a proposal at an Annual General Meeting in compliance

with applicable rules and regulations promulgated under the Securities Exchange Act and such Shareholder's proposal has been included in a proxy statement prepared by the Company to solicit proxies for such Annual General Meeting.

9.3.3 To be timely for purposes of Section 9.3.2, a Shareholder's notice must be delivered to the Company at the registered office address of the Company on a date not later than the close of business on the ninetieth (90th) day nor earlier than the close of business on the hundred twentieth (120th) day prior to the date of the Annual General Meeting referred to in Section 10.4. In no event shall any adjournment or postponement of an Annual General Meeting or the announcement thereof commence a new time period for the delivery of such notice.

9.3.4 Such notice from a Shareholder must state: (i) as to each nominee that the Shareholder proposes for election or re-election as a Director, (A) all information relating to such nominee that would be required to be disclosed in solicitations of proxies for the election of such nominee as a Director pursuant to Regulation 14A under the Securities Exchange Act and such nominee's written consent to serve as a Director if elected, and (B) a description of all direct and indirect compensation and other material monetary arrangements, agreements or understandings during the past three (3) years, and any other material relationship, if any, between or concerning such Shareholder, any Shareholder Associated Person or any of their respective affiliates or associates, on the one hand, and the proposed nominee or any of his or her affiliates or associates, on the other hand; (ii) as to each proposal that the Shareholder seeks to bring before the Annual General Meeting, a brief description of such proposal, the reasons for making the proposal at the meeting, the text of the proposal or business (including the text of any resolutions proposed for consideration and in the event that such business includes a proposal to amend the Articles, the language of the proposed amendment) and any material interest that the Shareholder has in the proposal; and (iii) (A) the name and address of the Shareholder giving the notice and the Shareholder Associated Person(s), if any, on whose behalf the nomination or proposal is made, (B) the number of Shares that are, directly or indirectly, owned beneficially or of record by the Shareholder or any Shareholder Associated Person, (C) any option, warrant, convertible security, stock appreciation right or similar right with an exercise or conversion privilege or a settlement payment or mechanism at a price related to any Shares or with a value derived in whole or in part from the value of any Shares, whether or not such instrument or right shall be subject to settlement in the underlying Shares or otherwise (each, a Derivative Instrument) directly or indirectly owned beneficially or of record by such Shareholder or Shareholder Associated Person and any other direct or indirect opportunity to profit or share in any profit derived from any increase or decrease in the value of Shares of the Shareholder or Shareholder Associated Person, (D) any proxy, contract, arrangement, understanding or relationship pursuant to which such Shareholder or Shareholder Associated Person has a right to vote any Shares, (E) any proportionate interest in Shares or Derivative Instruments held, directly or indirectly, by a general or limited partnership in which such Shareholder or Shareholder Associated Person is a general partner or beneficially owns, directly or indirectly, an interest in a general partner, (F) any performance-related fees (other than an asset-based fee) that such Shareholder or Shareholder Associated Person is entitled to based on any increase or decrease in the value of the Shares or Derivative Instruments, (G) any other information relating to such Shareholder or Shareholder Associated Person, if any, required to be disclosed in a proxy statement or other filing required to be made in connection with solicitations of proxies for, as applicable, the proposal and/or for the election of Directors in an election contest pursuant to and in accordance with Section 14(a) of the Securities Exchange Act and the rules and regulations of the Securities and Exchange Commission thereunder, (H) a representation that the Shareholder is entitled to vote at such Annual General Meeting and intends to appear in person or by proxy to propose such business or nomination, (I) a certification as to whether or not the Shareholder and all Shareholder Associated Persons, have complied with all applicable legal requirements in connection with the Shareholder's and each Shareholder Associated Person's acquisition of Shares or other securities of the Company and the Shareholder's and each Shareholder Associated Person's acts or omissions as a Shareholder or beneficial owner of securities of the Company, and (J) whether either the Shareholder intends to deliver a proxy statement and form of proxy to holders of, in the case of a proposal, at least the percentage of the Company's Shares required under applicable law to carry the proposal or, in the case of a nomination or nominations, a sufficient number of Shareholders reasonably believed by such Shareholder to be sufficient to elect such nominee or nominees or otherwise to solicit proxies or votes from Shareholders in support of such proposal or nomination.

For purposes of this Section 9.3, a "Shareholder Associated Person" of any Shareholder means: (i) any "affiliate" or "associate" (as those terms are defined in Rule 12b-2 under the Securities Exchange Act) of such Shareholder; (ii) any Beneficiary or other beneficial owner of any Share or other securities owned of record or beneficially by such Shareholder; (iii) any person directly or indirectly controlling, controlled by or under common control with any such Shareholder Associated Person referred to in Section (i) or (ii) above; and (iv) any person acting in concert in respect of any matter involving the Company or its Shares with either such Shareholder or any Beneficiary or other beneficial owner of any Share or other securities of the Company owned of record or beneficially owned by such Shareholder.

In addition, in order for a nomination to be properly brought before an Annual General Meeting by a Shareholder pursuant to Section (iii) of Section 9.3.1, any nominee proposed by a Shareholder shall complete a questionnaire, in a form provided by the Company, and deliver a signed copy of such completed questionnaire to the Company within ten (10) days of the date that the Company makes available to the Shareholder seeking to make such nomination or such nominee the form of such questionnaire. The Company may require any proposed nominee to furnish such other information as may be reasonably requested by the Company to determine the eligibility of the proposed nominee to serve as an independent Director of the Company or that could be material to a reasonable Shareholder's understanding of

the independence, or lack thereof, of the nominee. The information required to be included in a notice pursuant to this Section 9.3.3 shall be provided as of the date of such notice and shall be supplemented by the Shareholder not later than ten (10) days after the Record Date for the determination of Shareholders entitled to notice of the meeting to disclose any changes to such information as of the Record Date. The information required to be included in a notice pursuant to this Section 9.3.3 shall not include any ordinary course business activities of any Depositary or any other broker, dealer, commercial bank, trust company or other nominee who is directed to prepare and submit the notice required by this Section 9.3.3 on behalf of a Beneficiary or other beneficial owner of the Shares held by such broker, dealer, commercial bank, trust company or other nominee and who is not otherwise affiliated or associated with such Beneficiary or other beneficial owner.

9.3.5 Subject to these Articles and applicable law, only persons nominated in accordance with procedures stated in this Section 9.3 shall be eligible for election as and to serve as Directors and the only business that shall be conducted at an Annual General Meeting is the business that has been brought before the meeting in accordance with the procedures set forth in this Section 9.3. The chairman of the Annual General Meeting shall have the power and the duty to determine whether a nomination or any proposal has been made according to the procedures stated in this Section 9.3 and, if any nomination or proposal does not comply with this Section 9.3, unless otherwise required by law, the nomination or proposal shall be disregarded.

9.3.6 Only such business shall be conducted at an Extraordinary General Meeting as shall have been brought before such meeting pursuant to the Convening Notice. Nominations of persons for election to the Board may be made at an Extraordinary General Meeting at which Directors are to be elected pursuant to the Convening Notice (1) by or at the direction of the Board or (2) provided that the Board has determined that Directors shall be elected at such meeting, by any Shareholder who is a Shareholder at the time the notice provided for in this Section 9.3 is delivered to the Company, who is entitled to vote at such meeting upon such election and who complies with the notice procedures set forth in this Section 9.3.

In the event the Company calls an Extraordinary General Meeting for the purpose of electing one (1) or more Directors, any such Shareholder entitled to vote in such election of Directors may nominate a person or persons (as the case may be) for election to such position(s) as specified in the Convening Notice, if the Shareholder's notice required by Section 9.3.2 shall be delivered to the Company at the registered office of the Company not later than the close of business on the later of the ninetieth (90th) day prior to such Extraordinary General Meeting or the tenth (10th) day following the day on which public announcement is first made of the date of the Extraordinary General Meeting and of the nominees proposed by the Board to be elected at such meeting. In no event shall the public announcement of an adjournment or postponement of an Extraordinary General Meeting commence a new time period (or extend any time period) for the giving of a Shareholder's notice as described above.

9.3.7 For purposes of this Section 9.3, "public announcement" means disclosure in a press release reported by the Dow Jones News Service, Associated Press or a comparable news service or in a document publicly filed by the Company with the Securities and Exchange Commission pursuant to Section 13, 14 or 15(d) of the Securities Exchange Act.

9.3.8 Notwithstanding the foregoing provisions of this Section 9.3, a Shareholder shall also comply with applicable requirements of the Securities Exchange Act and the rules and regulations thereunder with respect to matters set forth in this Section 9.3. Nothing in this Section 9.3 shall affect any rights, if any, of Shareholders to request inclusion of nominations or proposals in the Company's proxy statement pursuant to applicable provisions of federal law, including the Securities Exchange Act.

9.3.9 Notwithstanding the foregoing provisions of this Section 9.3, unless otherwise required by law, if the Shareholder (or a qualified representative of the Shareholder) does not appear at the General Meeting to present a nomination or proposed business or does not provide the information required by Section 9.3.3, including any required supplement thereto, such nomination shall be disregarded and such proposed business shall not be transacted, notwithstanding that proxies in respect of such vote may have been received by the Company.

9.3.10 For purposes of this Section 9.3, to be considered a qualified representative of the Shareholder, a person must be a duly authorised officer, manager or partner of such Shareholder or must be authorised by a writing executed by such Shareholder or an electronic transmission delivered by such Shareholder to act for such Shareholder as proxy at the meeting of Shareholders and such person must produce such writing or electronic transmission, or a reliable reproduction of the writing or electronic transmission, at the meeting of Shareholders.

9.4 Proceedings at a General Meeting

9.4.1 Each Share is entitled to one (1) vote.

9.4.2 Except as otherwise required by law or by the Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting. Action may only be taken at a General Meeting if at least fifty per cent (50%) of the Shares are represented. If a quorum shall fail to attend a General Meeting, the chairman of the meeting may adjourn the meeting to another place, if any, date and time.

9.4.3 An Extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least fifty per cent (50%) of the Shares are represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second Extraordinary General Meeting shall be convened by means of notices published in accordance with Section 9.2.2 of these Articles. Resolutions at the

second Extraordinary General Meeting shall be valid regardless of the proportion of the share capital represented at that meeting. At both Extraordinary General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds (2/3) of the votes cast.

9.4.4 Any change in the nationality of the Company and any increase in a Shareholder's commitment in the Company in excess of the par value of its Shares shall require the unanimous consent of the Shareholders and bondholders (if any).

9.4.5 Every Shareholder shall have the right to ask questions related to items on the agenda of the General Meeting. The Board shall answer questions put to it by Shareholders subject to measures which it may take to ensure the identification of Shareholders, the good order of General Meetings and their preparation and the protection of confidentiality and the Company's business interests.

The Board may provide one (1) overall answer to questions having the same content. Where the relevant information is available on the website of the Company in a question and answer format, the Board shall be deemed to have answered the questions asked by referring to the website.

9.4.6 Without prejudice to Section 9.2.4(b)(ii), a Shareholder may act at any General Meeting by appointing any other natural or legal person who need not be a Shareholder as its proxy in writing whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed. Such proxy shall enjoy the same rights to speak and ask questions during the General Meeting as those to which the Shareholder thus represented would be entitled. A Shareholder acting as a proxy shall be entitled to vote the Shares of the Shareholder he represents in addition to the vote of his own Shares. All the proxies must be received by the Board before the relevant resolution is put to a vote. A person acting as proxy may represent more than one (1) Shareholder.

9.4.7 The rights of a Shareholder to participate in a General Meeting and to vote in respect of any of his Shares are not subject to any requirement that his Shares be deposited with, or transferred to, or registered in the name of, another natural or legal person before the General Meeting.

9.4.8 The rights of a Shareholder to sell or otherwise transfer his Shares during the period between the Record Date (as defined in Section 9.4.9) below and the General Meeting to which it applies are not subject to any restriction to which they are not subject at other times.

9.4.9 The right of a Shareholder to participate in a General Meeting and exercise voting rights attached to its Shares are determined by reference to the number of Shares held by such Shareholder at midnight (00:00) on the day falling fourteen (14) days before the date of the General Meeting or such other day set by the Board and included in the Convening Notice (the Record Date). Each Shareholder shall, on or before the Record Date, indicate to the Company its intention to participate at the General Meeting. The Company determines the manner in which this declaration is made. For each Shareholder who indicates his intention to participate in the General Meeting, the Company records his name or corporate denomination and address or registered office, the number of Shares held by him on the Record Date and a description of the documents establishing the holding of Shares on that date.

9.4.10 Proof of the qualification as a Shareholder may be subject only to such requirements as are necessary to ensure the identification of Shareholders and only to the extent that they are proportionate to achieving that objective.

9.4.11 If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

9.4.12 The Board may determine any other conditions that must be fulfilled by the Shareholders for them to take part in any General Meeting in person or in proxy.

9.4.13 Before commencing any deliberations, the Shareholders shall elect a chairman of the General Meeting. The chairman shall appoint a secretary and the Shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the General Meeting's bureau.

9.4.14 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the bureau of the General Meeting and by any Shareholder who wishes to do so.

9.4.15 However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere, they must be signed by the Chairman or by any two (2) Directors.

9.4.16 Within fifteen (15) days following the date of the General Meeting, the Company shall publish on its website the results of the votes passed at the General Meeting, including the number of Shares for which votes have been validly cast and the proportion of capital represented by such validly cast votes, the total number of votes validly cast, the number of votes cast for and against each resolution and, where applicable, the number of abstentions.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

10. Financial year and approval of annual accounts.

10.1 The financial year begins on the first (1st) of January of each year and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

10.2 Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officers, Directors.

10.3 One month before the annual General Meeting, the Board shall provide the Authorised Statutory Auditors (as defined in Section 11), with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The Authorised Statutory Auditors (as defined in Section 11) shall then prepare a report to the Shareholders in accordance with the law.

10.4 The annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company or in any other place within the municipality of the registered office, as may be specified in the notice of the meeting, on the first Monday of June of each year at 2 p.m. or at such other date and time within six (6) months of the end of the financial year specified by the Board. If that day is a legal holiday in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following Business Day.

11. Auditors.

11.1 The Company's annual accounts and any consolidated financial statements as required to be prepared by law (Accounts) shall be drawn up in accordance with the applicable accounting standards and the law, and such Accounts shall be audited at least once in every year by an individual, partnership or company appointed as the réviseur d'entreprises agréé of the Company and taken from those members of the Institut des Réviseurs d'Entreprises of Luxembourg, that are authorised to perform audits by the Luxembourg Commission de Surveillance du Secteur Financier (the Authorised Statutory Auditor).

11.2 The Authorised Statutory Auditor (réviseur d'entreprises agréé) shall be elected by the General Meeting for a term not exceeding six (6) years and shall be eligible for re-appointment.

12. Allocation of profits.

12.1 Five per cent. (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve) until such requirements is no longer necessary. This requirement ceases to be compulsory when the Legal Reserve reaches an amount of ten per cent. (10%) of the Company's issued share capital, but shall again be compulsory if the Legal Reserve falls below the amount of ten per cent. (10%) of the Company's issued share capital.

12.2 The General Meeting shall determine the allocation of the remaining balance of the annual net profits. The General Meeting may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

12.3 Interim dividends may be distributed, subject to the following conditions:

- (a) the Board must draw up interim accounts;
- (b) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (c) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (d) the Authorised Statutory Auditor must prepare a report addressed to the Board which must verify whether the above conditions have been met.

VI. Dissolution - Liquidation

13. Dissolution - Liquidation. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one (1) or more liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

VII. General provision

14. General provision.

14.1 Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

14.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

14.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one (1) original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one (1) and the same document.

14.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

Eighth resolution

The Meeting further resolves to appoint as members of the Board of Directors, or to confirm the appointment and redefine the term of office of existing members of the Board of Directors, as applicable, with effect as of the date of these resolutions as follows:

- Mr. Jeff Cote, born in Lawrence, MA, USA on 16 November 1966 and with professional address at 529 Pleasant Street, MS B-7 Attleboro, MA 02703, MA, USA, for a period of one (1) year (until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2015);
- Mr. Pierre-Marie de Leener, born in Antwerp, Belgium, on 29 August 1957 and with professional address at Route de Prafirmin, Batterie de Prafirmin 212, CH-1965 Savièse, Switzerland, for a period of one (1) year (until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2015);
- Mr. Michel Plantevin, born in Marseille, France, on October 24, 1956 and with professional address at Devonshire House, Mayfair Place, London W1J 8AJ, UK, for a period of one (1) year (until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2015);
- Mr. Stephen Zide, born in New York, NY, USA, on March 14, 1960 and with professional address at 590 Madison Avenue, 42nd Floor, NY 10022, New York, NY, USA, for a period of two (2) years (until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2016);
- Mr. Christopher Pappas, born in Providence, RI, USA, on August 3, 1955 and with professional address at 1000 Chesterbrook Boulevard, PA19312 Berwyn, PA, USA, for a period of two (2) years (until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2016);
- Mr. Brian Chu, born in New York, NY, USA, on September 12, 1970 and with professional address at 200 Clarendon street, John Hancock Tower, 02116 Boston, MA, USA, for a period of two (2) years (until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2016);
- Mr. Aurelien Vasseur, born in Seclin, France, on January 8, 1976 and with professional address at 44, Ceinture des Rosiers, L-2446 Howald, Grand Duchy of Luxembourg, for a period of three (3) years (until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2017);
- Mr. Seth Meisel, born in Princeton, NJ, USA, on December 26, 1972, with professional address at 590 Madison, 42nd Floor, NY 10022, New York, NY, USA, for a period of three (3) years (until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2017); and
- Mr. Stephen Thomas, born in Vineland, NJ, USA on December 14, 1974 and with professional address at 590 Madison Avenue, 42nd Floor, NY 10022, NY, USA, for a period of three (3) years (until the annual general meeting of the shareholders to be held in 2017).

At the expiry of their term of office, the Directors shall be eligible for re-appointment for a period of three (3) years in accordance with Section 7.1.3 of the Articles. The Directors will be compensated in accordance with the principals to be further determined and approved by the Company in line with the policies approved in the First Resolution Above.

Ninth resolution

The Meeting resolves to empower and authorize each member of the Board of Directors, acting individually and with full power of substitution, to accomplish and undertake any formalities which may be necessary, required or useful to give effect to the previous resolutions and to sign and execute any document in connection therewith.

There being no further business on the agenda, the meeting was closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately two thousand five hundred Euro (EUR 2.500.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le trentième jour de mai, à 11.00 heures du matin
par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Trinseo S.A., une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 4, rue Lou Hemmer, L - 1748 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.549 (la Société). La Société a été constituée le 3 juin 2010 sous la forme d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois et convertie en société anonyme de droit luxembourgeois le 29 avril 2011 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 28 juillet 2011, sous le numéro 1711.

Les statuts de la Société (tels que modifiés au fil du temps, les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 8 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 3 octobre 2012, sous le numéro 2461.

A comparu:

Bain Capital Everest Manager Holding S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 4, rue Lou Hemmer, L - 1748 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.537 représentée par son associé commandité Bain Capital Everest Manager (l'Associé Unique),

ici représenté par Peggy Simon, employée privée, de résidence professionnelle à Echternach, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé Unique représente l'intégralité du capital social de la Société;

II. Le capital de la Société est actuellement fixé à un capital social émis de cent soixante-deux millions sept cent cinquante-trois mille deux-cent quatre-vingt-six dollars américains et dix-sept cents américains (USD 162.753.286,17), représenté par seize milliards deux cent soixante-quinze millions trois cent vingt-huit mille six cent dix-sept (16.275.328.617) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un cent américain (USD 0,01) chacune, souscrites dans leur intégralité et entièrement libérées.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Approbation (i) du plan général d'intéressement pour 2014, et (ii) du plan d'intéressement en espèce.

2. (i) Réduction du capital de la Société de son montant actuel de cent soixante-deux millions sept cent cinquante-trois mille deux-cent quatre-vingt-six dollars américains et dix-sept cents (USD 162.753.286,17) représenté par seize milliards deux cent soixante-quinze millions trois cent vingt-huit mille six cent dix-sept (16.275.328.617) actions ordinaires ayant une valeur nominale de un cent américain (USD 0,01) à un montant de trois cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-quinze dollars américains et soixante-sept cents (USD 372.695,67) représenté par trente-sept millions deux cent soixante-neuf mille cinq cent soixante-sept (37.269.567) actions ordinaires ayant une valeur nominale de un cent américain (USD 0,01.-), par voie d'annulation de seize milliards deux cent trente-huit millions cinquante-neuf mille et cinquante (16.238.059.050) actions ordinaires ayant une valeur nominale de un cent américain (USD 0,01), et (ii) affectation de la somme de cent soixante-deux millions trois cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars américains et cinquante cents (USD 162.380.590,50) correspondant à la différence entre le montant actuel du capital social de la Société et le nouveau montant du capital de la Société, à un compte spécial de réserve distribuable qui sera désigné sous le nom «compte de réserve distribuable Bain Capital Everest Manager Holding S.C.A.» à partir duquel toute distribution ne peut être faite qu'au seul profit de l'Associé Unique en sa qualité d'associé unique de la Société à la date de la présente Assemblée (ou à toute autre personne à laquelle les actions existantes en date des présentes sont transférées).

3. Approbation du rapport du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) aux fins de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée et décision de fixer un capital social autorisé d'un montant de cinq cent millions de dollars américains (USD 500.000.000).

4. Autorisation, d'une durée de cinq (5) ans, donnée au Conseil d'Administration d'émettre des actions, dans les limites du capital autorisé telles que prévues par les Statuts, à la date et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera.

5. Autorisation donnée au Conseil d'Administration de supprimer, exclure ou limiter tout droit de souscription préférentiel des actionnaires prévu par la loi à condition que le Conseil d'Administration juge ladite suppression, exclusion ou limitation recommandable dans le cadre de toute(s) émission(s) d'actions dans les limites du capital social autorisé de la Société.

6. Autorisation donnée au Conseil d'Administration de racheter jusqu'à dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société endéans une période de cinq (5) ans.

7. Modification et refonte intégrale des statuts de la Société.

8. Nominations et renouvellements du mandat des membres du Conseil d'Administration et durées de leurs mandats.

9. Autorisation donnée à chaque membre du Conseil d'Administration, agissant individuellement et avec plein pouvoir de substitution, d'accomplir et effectuer toutes formalités qui pourraient être nécessaires, exigées ou utiles à l'effet de mettre en oeuvre les résolutions proposées et signer et exécuter tout document y afférant.

10. Divers.

IV. L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à la présente Assemblée, l'Associé Unique considère l'Assemblée comme dûment convoqué et déclare avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable et dès lors renonce à tous les droits et formalités qui lui sont conférés pour la convocation de l'Assemblée.

V. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'approuver les opérations envisagées par (i) le plan général d'intéressement pour 2014 (dont les limites sont fixées à neuf cent mille (900.000) actions relatives aux options d'achat d'actions, neuf cent mille (900.000) actions relatives aux SARs (tels que définis dans le plan d'intéressement), et quatre cent cinquante mille (450.000) actions relatives aux primes autres que les options d'achat d'actions, SARs, ou primes en espèce) et (ii) le plan d'intéressement en espèce.

L'Assemblée décide que les mesures prises ou à prendre par tout mandataire autorisé pour la compte de la Société concernant le plan général d'intéressement pour 2014 et le plan d'intéressement en espèce sont ratifiées, approuvées et confirmées à tous les égards.

Seconde résolution

L'Assemblée décide d'approuver la réduction du capital de la Société de son montant actuel de cent soixante-deux millions sept cent cinquante-trois mille deux-cent quatre-vingt-six dollars américains et dix-sept cents (USD 162.753.286,17) représenté par seize milliards deux cent soixante-quinze millions trois cent vingt-huit mille six cent dix-sept (16.275.328.617) actions ordinaires ayant une valeur nominale de un cent américain (USD 0,01) à un montant de trois cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-quinze dollars américains et soixante-sept cents (USD 372.695,67) représenté par trente-sept millions deux cent soixante-neuf mille cinq cent soixante-sept (37.269.567) actions ordinaires ayant une valeur nominale de un cent américain (USD 0,01) par voie d'annulation de seize milliards deux cent trente-huit millions cinquante-neuf mille et cinquante (16.238.059.050) actions ordinaires ayant une valeur nominale de un cent américain (USD 0,01).

En outre, l'Assemblée décide d'approuver l'affectation de la somme de cent soixante-deux millions trois cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars américains et cinquante cents (USD 162.380.590,50) correspondant à la différence entre le montant actuel du capital social de la Société et le nouveau montant du capital social de la Société à un compte spécial de réserve distribuable qui sera désigné sous le nom «compte de réserve distribuable Bain Capital Everest Manager Holding S.C.A.» et qui est ainsi créé, à partir duquel toute distribution ne peut être faite qu'au seul profit de l'Associé Unique en sa qualité d'associé unique de la Société à la date de la présente Assemblée (ou à toute autre personne à laquelle les actions existantes en date des présentes sont transférées).

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le rapport du Conseil d'Administration aux fins de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés) concernant les résolutions précisées ci-dessous.

L'Assemblée décide de fixer le capital social autorisé de la Société à un montant de cinq cent millions de dollars américains (USD 500.000.000) (le Capital Social Autorisé).

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser le Conseil d'Administration à émettre de nouvelles actions jusqu' à concurrence du montant du Capital Social Autorisé, à la date et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera, pour une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication du procès-verbal de la présente Assemblée au journal officiel luxembourgeois, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (à moins que ladite période ne soit étendue, modifiée ou renouvelée par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société).

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser le Conseil d'Administration à supprimer, exclure ou limiter tout droit de souscription préférentiel des actionnaires de la Société dans la cas d'une émission d'actions par le Conseil d'Administration, à condition que le Conseil d'Administration juge ladite suppression, exclusion ou limitation recommandable dans le cadre de toute émission d'actions dans les limites du Capital Social Autorisé de la Société.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir ou céder les actions ordinaires émises dans le capital de la Société au nom et pour le compte de la Société, sous réserve des conditions prévues à l'article 49-2 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés et les conditions suivantes:

(a) l'autorisation sera valable pour une période de cinq (5) ans, à moins que ladite période ne soit étendue par l'assemblée générale des actionnaires de la Société conformément aux Statuts et à Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés;

(b) le Conseil d'Administration ne pourra pas acquérir d'actions ordinaires émises dans le capital de la Société, au nom et pour le compte de la Société, si cette dernière était amenée à détenir plus de dix pour cent (10%) des actions ordinaires émises dans le capital de la Société en raison de ladite acquisition;

(c) le prix d'acquisition par action ordinaire émise dans le capital de la Société ne peut excéder mille dollars américains (USD 1,000) et ne peut être inférieur à un cent américain (USD 0,01);

(d) le Conseil d'Administration ne peut pas acquérir d'actions ordinaires émises dans le capital de la Société au nom et pour le compte de la Société si les actifs nets de la Société sur une base non consolidée deviennent inférieurs au montant du capital social de la Société émis et souscrit de la Société augmenté des réserves que la Société doit constituer conformément au droit luxembourgeois et aux Statuts; et

(e) le Conseil d'Administration peut uniquement acquérir des actions ordinaires émises dans le capital de la Société, au nom et pour le compte de la Société, si les actions sont intégralement libérées.

Septième résolution

En conséquence de ce qui précède et à l'effet de refléter les résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier et de refondre les Statuts dans leur intégralité dans les termes suivants et par conséquent requière le notaire instrumentant de passer les modifications suivantes et refondre intégralement les Statuts dans les termes suivants:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

1. Dénomination. Le nom de la société est «Trinseo S.A.» (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale), agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit, et la gestion, le développement et la cession de ces participations. La Société peut notamment acquérir et céder par souscription, achat et échange ou de toute autre manière, tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut émettre des instruments de financement convertibles et des warrants. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales et sociétés affiliées. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, filiale ou société affiliée et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. La Société peut émettre des warrants ou tout autre instrument qui permette au détenteur dudit instrument à souscrire à des actions de la Société. En tout état de cause, la Société ne peut exercer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques, moyens légaux et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social (notamment, sans s'y limiter, l'exécution au profit de ses filiales de services de toute nature).

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un (1) ou plusieurs actionnaires de la Société (chacun un Actionnaire et ensemble, les Actionnaires).

II. Capital - Actions

5. Capital émis.

5.1. Le capital social émis est fixé à trois cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-quinze dollars américains et soixante-sept cents (USD 372.695,67) représenté par trente-sept millions deux cent soixante-neuf mille cinq cent soixante-sept (37.269.567) actions ordinaires ayant une valeur nominale de un cent américain (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions).

5.2. Le capital social autorisé, est fixé à cinq cent millions de dollars américains (USD 500.000.000) représenté par cinquante milliards (50.000.000.000) d'Actions.

5.3. Le capital social émis ainsi que le capital social autorisé peuvent être augmentés ou réduits à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents Statuts.

5.4 Sous réserve des dispositions de la Loi sur les Sociétés et des présents Statuts, chaque Actionnaire est titulaire d'un droit préférentiel de souscription lors de l'émission de nouvelles Actions par la Société en contrepartie d'un apport en numéraire. Ledit droit préférentiel de souscription est proportionnel à la fraction de capital représentée par les Actions détenues par chaque Actionnaire immédiatement avant ladite émission.

5.5. Le Conseil d'Administration est autorisé pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication des présents Statuts, et sans préjudice de tout renouvellement, à:

(a) procéder à des augmentations du capital social émis, en totalité ou en partie et en une (1) ou plusieurs fois, à concurrence du capital social autorisé, par émission d'Actions dans les limites de chaque classe, avec les droits identiques à ceux prévus par les présents Statuts, contre paiement en numéraire ou en nature, ou contre un apport en prime d'émission, compte 115, de réserves distribuables ou de bénéfices non distribués;

(b) déterminer les lieux et dates de l'émission (ou toute émission successive) et les termes et conditions de la souscription des Actions;

(c) déterminer l'affectation du prix de souscription des Actions au capital social, prime d'émission et / ou tout autre compte de réserve de la Société;

(d) limiter ou exclure les droits préférentiels de souscription des Actionnaires existants en cas d'émission d'Actions, le cas échéant; et

(e) constater toute augmentation de capital par acte notarié et en conséquence modifier le registre des Actions afin d'y refléter lesdites modifications.

5.6 Les droits préférentiels de souscription des Actionnaires concernant toutes Actions peuvent être limités ou annulés par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée avec une majorité et un quorum identiques à ceux prescrits à l'Article 9.4.3 des présents Statuts.

5.7 Chaque fois que l'Assemblée Générale ou le Conseil procédera à une augmentation de capital en application des stipulations précédentes, l'article 5.1 des présents Statuts sera modifié à l'effet de refléter l'augmentation.

6. Actions.

6.1 Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.2 Toutes les Actions sont identiques à tous les égards et confèrent un droit proportionnel au paiement de dividendes et toute distribution des actifs qui sont alloués auxdites Actions conformément à l'allocation du paiement prévue à l'article 12 des présents Statuts.

6.3 Un registre des actions (le Registre) est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Actionnaire.

6.4 Sous réserve de l'article 6.5, la Société considère la personne au nom de laquelle les Actions sont inscrites dans le Registre comme étant le propriétaire desdites Actions.

6.5 Lorsque les Actions sont inscrites dans le Registre pour le compte d'une (1) ou plusieurs personnes (chacun un Bénéficiaire) au nom d'un système de compensation de valeurs mobilières ou de l'opérateur dudit système ou au nom d'un dépositaire de valeurs mobilières professionnel ou tout autre dépositaire ou d'un sous-dépositaire désigné par un (1) ou plusieurs desdits dépositaires (chacun desdits systèmes, professionnels ou autre dépositaires ou sous-dépositaires, un Dépositaire), la Société peut:

(a) permettre au Bénéficiaire d'exercer les droits attachés auxdites Actions, y compris l'admission à et le droit de vote aux Assemblées Générales; et

(b) considérer le Bénéficiaire comme les propriétaires desdites Actions et le Dépositaire concerné ne pourra exercer les droits de vote attachés auxdites Actions que si ce dernier et la Société ont reçu des instructions du Bénéficiaire des Actions,

sous réserve que la Société ait reçu du Dépositaire auprès duquel les Actions sont conservées une confirmation de l'identité du Bénéficiaire et des Actions détenues pour leur comptes. Le Conseil détermine les exigences relatives à la forme et au contenu de ladite confirmation à fournir par le Dépositaire.

6.6 Nonobstant les stipulations de l'article 6.5, la Société procédera à des paiements par le biais de dividendes et autres au Dépositaire dont le nom est inscrit dans le Registre, ou conformément aux instructions du Dépositaire. Le ou lesdits paiements libèrent la Société de toutes ses obligations à l'égard du ou desdits paiements.

6.7 Une cession d'action s'opère par la mention dans le Registre d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée par:

- (a) le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires autorisés, ou
- (b) tout mandataire autorisé de la Société,

suivant une notification à, ou une acceptation par, la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois, étant entendu que lorsque les Actions sont inscrites dans le Registre pour le compte de Bénéficiaires au nom d'un Dépositaire, conformément à l'article 6.5 des présents Statuts, le transfert entre Bénéficiaires s'opérera conformément aux règles et réglementations du Dépositaire concerné. Tout document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, qui est valablement signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du transfert d'action.

6.8 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi sur les Sociétés et les présents Statuts.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil d'administration.

7.1. Composition du conseil d'administration

7.1.1 La Société est gérée par le Conseil composé de trois (3) administrateurs au moins et de douze (12) administrateurs au plus (chacun un Administrateur et ensemble, les Administrateurs).

7.1.2 Les Administrateurs ne sont pas nécessairement des Actionnaires.

7.1.3 L'Assemblée Générale nomme les Administrateurs et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les Administrateurs ne peuvent pas être nommés pour une durée supérieure à trois (3) ans. Les Administrateurs sont rééligibles à l'expiration de leurs mandats. Les mandats des Administrateurs sont échelonnés dans le temps de sorte qu'un tiers (1/3) des Administrateurs soit éligible chaque année ou, si le nombre total d'Administrateurs ne peut pas être divisé par tiers équitablement, le nombre des administrateurs sera divisé au plus proche du tiers que possible. Le système de mandats échelonnés sera mis en oeuvre la première fois par la nomination d'Administrateur(s) pour un mandat initial d'une (1) année, la nomination d'Administrateur(s) pour un mandat initial de deux (2) années et la nomination d'Administrateur(s) pour un mandat initial de trois (3) années. Les Administrateurs sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision de l'Assemblée Générale.

7.1.4 Une personne morale ne peut pas être nommée comme Administrateur.

7.1.5 En cas de vacance d'un poste d'Administrateur, les autres Administrateurs, agissant à la majorité simple, peuvent y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination d'un nouvel Administrateur par la prochaine Assemblée Générale.

7.2 Pouvoirs du conseil d'administration

7.2.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés ou les Statuts aux Actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

7.2.2 Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux et limités à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques. Le Conseil peut également établir, et déléguer des pouvoirs spécifiques à, un (1) ou plusieurs comités.

7.2.3 Le Conseil est autorisé à déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société à cet égard, à un (1) ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un (1) ou plusieurs Administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à cet ou ces Administrateurs pendant l'exercice social concerné.

7.3. Procédure

7.3.1 Le Conseil élira en son sein un président (le Président) et peut désigner un secrétaire (le Secrétaire). Le Secrétaire n'a pas besoin d'être Administrateur, et est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et des Assemblées Générales. Le Président conserve son statut de Président du Conseil si, au terme de son mandat d'Administrateur celui-ci est renouvelé par l'Assemblée Générale.

7.3.2 Le Conseil se réunit sur convocation du Président ou de deux (2) Administrateurs agissant conjointement, à la date, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Grand-Duché de Luxembourg.

7.3.3 Il est donné à tous les Administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée pour ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

7.3.4 Aucune convocation n'est requise si tous les Administrateurs sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir une connaissance complète de l'ordre du jour de la réunion. Si tous les Administrateurs consentent par écrit à renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion, la convocation écrite à la réunion n'est pas requise. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du Conseil.

7.3.5 Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

7.3.6 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres et le Président sont présents ou représentés. Si ledit quorum n'est pas atteint, une seconde réunion du Conseil sera convoquée avec un ordre du jour identique et ledit Conseil nouvellement convoqué ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les résolutions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des votes des Administrateurs présents ou représentés. La voix du président est prépondérante en cas d'égalité des voix. Dans les situations où le Président se trouve en conflit d'intérêt ou est absent, un nouveau président doit être nommé pour cette réunion spécifique et aura voix prépondérante en cas d'égalité des voix.

7.3.7 Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le Président, par tous les Administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le Secrétaire (le cas échéant).

7.3.8 Tout Administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

7.3.9 Des résolutions circulaires signées par tous les Administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

7.3.10 Tout Administrateur qui a un intérêt personnel opposé à ceux de la Société dans une transaction est tenu d'en aviser le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion au cours de laquelle le sujet est traité. L'Administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations ou voter sur ce point. Un rapport spécial relatif à la transaction concernée est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la suivante Assemblée Générale. Les présentes stipulations ne s'appliquent pas lorsque la décision du Conseil est relative à des transactions conclues dans des conditions de marché équitable et dans l'exercice normales des activités.

7.4 Représentation

La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par:

- (a) la signature conjointe de deux (2) Administrateurs; ou
- (b) la signature conjointe ou unique de toute(s) personne(s) à qui le Conseil a délégué une telle autorité vis-à-vis des tiers.

8. Responsabilité et indemnisation des Administrateurs.

8.1. Dans la mesure la plus large permise par le droit luxembourgeois, les Administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi sur les Sociétés.

8.2 Sous réserves des stipulations prévues par l'article 8.3 des présents Statuts, la Société indemniserà, dans les limites permises par droit luxembourgeois, tout Administrateur et ancien Administrateur de la Société contre les frais, charges et dépenses, dommages et intérêts, jugements ou autres montants raisonnablement engagés par lui ou elle dans le cadre de toute défense, résolution (y compris accord) de toute action en justice, ou procédure en matière civile, pénale ou administrative, auxquelles il ou elle peut être partie en raison de sa qualité d'ancien Administrateur ou d'Administrateur actuel de la Société.

8.3 Un Administrateur, ancien ou actuel ou un membre du conseil de direction, ancien ou actuel, ne sera pas indemnisé en cas de fraude.

8.4 Le droit à indemnisation prévu à l'article 8.2 des présents Statuts:

- (a) ne sera pas perdu en cas de règlement de toute action en justice ou procédure, qu'elles soient de nature civile, pénale ou administrative; et
- (b) profite aux héritiers et successeurs du membre du conseil d'Administration, actuel ou ancien membre, sans préjudice de tout autre droit à indemnisation auxquels ils pourraient prétendre.

8.5 Sous réserve de toute procédure qui pourrait être mise en oeuvre par le Conseil dans le futur, les dépenses liées à la préparation et à la défense de toute action en justice ou procédure au sens du présent article 8 seront avancées par la Société, à condition que l'Administrateur concerné, actuel ou ancien administrateur, délivre un engagement écrit sans

garantie selon lequel il s'engage à rembourser à la Société toutes les sommes payées en avance s'il s'avère finalement qu'il ne peut bénéficier de l'indemnisation prévue par le présent article 8.

IV. Assemblée générale des actionnaires

9. Assemblée Générales des Actionnaires. Pour les besoins du présent Article 9, le terme «Actionnaire» comprendra (i) tout Bénéficiaire ayant droits de vote et (ii) exclura tout Dépositaire sans droit de vote, conformément à l'Article 6.5 ci-dessus.

9.1. Généralités

Les résolutions des Actionnaires sont adoptées à une Assemblée Générale annuelle (une Assemblée Générale Annuelle) ou une Assemblée Générale extraordinaire (une Assemblée Générale Extraordinaire).

9.2. Formalités de convocation

9.2.1 Le Conseil, le Président et le Réviseur d'Entreprises Agréé (tel que défini à l'Article 11) peuvent convoquer une Assemblée Générale.

Une Assemblée Générale doit être convoquée à la demande écrite d'un (1) ou de plusieurs Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) des Actions. Les Actionnaires indiquent l'ordre du jour de l'Assemblée dans leur demande écrite. L'Assemblée Générale sera convoquée dans un délai d'un (1) mois de cette demande.

Un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) des Actions peuvent (i) demander l'ajout d'un (1) ou de plusieurs points à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale et (ii) rédiger le projet des résolutions pour les points à cet égard. Cette demande comprenant les projets de résolutions doit:

(a) être faite par écrit et envoyée à la Société par courrier ou moyen électronique à l'adresse contenue dans la Convocation (telle que définie ci-dessous) et accompagnée d'une justification ou du projet de résolution à adopter en Assemblée Générale;

(b) inclure l'adresse postale ou électronique à laquelle la Société peut accuser réception des demandes; et

(c) être reçue par la Société au moins vingt-deux (22) jours avant la date de l'Assemblée Générale en question.

La Société accusera réception des demandes mentionnées ci-dessus dans les quarante-huit (48) heures après réception. La Société préparera un ordre du jour révisé incluant ces points supplémentaires le ou avant le quinzième (15^{ème}) jour précédant la date de l'Assemblée Générale en question.

9.2.2 Les convocations à chaque Assemblée Générale (chacune une Convocation) seront publiées au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale:

(a) dans le Journal Officiel (Mémorial) et dans un journal luxembourgeois; et

(b) par le biais d'un media qui sera raisonnablement considéré comme fiable pour la diffusion efficace de l'information auprès du public.

9.2.3 Si le quorum requis (si applicable) n'est pas atteint à la date de la première Assemblée Générale convoquée une autre assemblée peut être convoquée en publiant la Convocation dans le Journal Officiel et un journal luxembourgeois dix-sept (17) jours avant la date de la nouvelle assemblée convoquée à condition (a) que la première Assemblée Générale ait été convoquée dans les règles; et (b) qu'aucun nouveau point n'ait été ajouté à l'ordre du jour.

9.2.4 La Convocation contiendra au moins les informations suivantes:

(a) une indication précise de la date et du lieu de l'Assemblée Générale et son ordre du jour proposé; et

(b) une description claire et précise des procédures que les Actionnaires doivent suivre afin de participer et d'exprimer leur vote à l'Assemblée Générale, en ce compris des informations sur:

(i) la procédure de vote par procuration, notamment les formulaires à utiliser pour un vote par procuration et les modalités selon lesquelles la Société envisage d'accepter les notifications électroniques de nomination des mandataires; et

(ii) le cas échéant, la Date d'Enregistrement accompagnée d'une explication de la manière de laquelle les Actionnaires doivent se faire enregistrer et une déclaration que seules les personnes qui sont Actionnaires à la Date d'Enregistrement auront le droit de participer et de voter à l'Assemblée Générale.

9.2.5 Pendant la période ininterrompue commençant à la date de publication de la Convocation de l'Assemblée Générale à la date de l'Assemblée Générale incluse, la Société doit tenir les informations suivantes à la disposition de ses Actionnaires sur son site internet:

(a) la Convocation;

(b) le nombre total d'Actions et les droits de vote à la date de la Convocation y compris les totaux distincts pour chaque catégorie d'Actions lorsque le capital social émis de la Société est divisé en deux catégories d'actions ou plus;

(c) les documents destinés à être soumis à l'Assemblée Générale;

(d) le projet de résolutions de l'Assemblée Générale ou lorsque aucune proposition de résolution n'est soumise pour adoption, un commentaire d'un Administrateur sur chaque point de l'ordre du jour proposé de l'Assemblée Générale. Tous projets de résolutions soumis par le ou les Actionnaires seront ajoutés sur le site internet dès que possible après leur réception par la Société;

(e) le cas échéant, les formulaires à utiliser pour voter par procuration et par correspondance, sauf si ces formulaires sont directement envoyés à chaque Actionnaire.

Lorsque les formulaires visés au point (e) ci-dessus ne peuvent être mis à disposition sur le site internet pour des raisons techniques, la Société indiquera sur son site internet comment se procurer les formulaires sous forme papier. Dans ce cas, la Société est tenue d'envoyer les formulaires par courrier et sans frais à chaque Actionnaire qui le demande.

9.2.6 La Convocation est envoyée aux Actionnaires inscrits, aux Administrateurs et aux Réviseurs d'Entreprises Agréés (définis à l'Article 11) (les Destinataires) dans le délai des trente (30) ou dix-sept (17) jours, le cas échéant, visée à l'article 9.2.2 et à l'article 9.2.3 ci-dessus. Cette communication s'effectue par courrier aux Destinataires sauf si les Destinataires (ou l'un (1) d'entre eux) ont accepté expressément et par écrit de recevoir des communications par d'autres moyens, auquel cas ces Destinataires peuvent recevoir la convocation par cet autre moyen de communication.

9.3. Convocation préalable relative aux candidatures du Conseil et propositions d'autres questions

9.3.1 Les candidatures de personnes pour l'élection au Conseil et les propositions d'autres questions à traiter à une Assemblée Générale Annuelle peuvent être soumises (i) par et conformément aux instructions du Conseil ou (ii) par tout Actionnaire qui (A) était un Actionnaire au moment de la convocation donnée et envisagée par l'Article 9.3.2 ci-dessus, (B) est habilité à voter à ladite réunion et (C) a respecté les procédures de convocation prévues par le présent Article 9.3.

Sous réserve de l'Article 9.2.1 et sauf autrement prévu par la loi et les présents Statuts, le présent Article 9.3. est le seul moyen dont dispose un Actionnaire pour proposer des candidatures ou d'autres questions à traiter (autre que les candidatures et les propositions valablement soumises conformément aux dispositions applicables du droit fédéral américain, notamment de la loi «Securities Exchange Act» américaine de 1934 (telle que modifiée, Securities Exchange Act) ainsi que les règles et réglementations de la Commission des Valeurs Mobilières des Etats-Unis («Securities and Exchange Commission» y relatives) avant une Assemblée Générale Annuelle.

9.3.2 Dans la mesure où il n'en est pas prévu autrement par la loi, en ce qui concerne les candidatures et les propositions valablement soumises à l'Assemblée Générale Annuelle par un Actionnaire conformément au présent Article 9.3., (i) l'Actionnaire doit avoir remis à la Société un avis de convocation écrit dans les délais impartis accompagné des informations envisagées par l'Article 9.3.3 y compris, le cas échéant, la remise à la Société dans les délais impartis de questionnaires complétés tels qu'ils sont prévus par l'article 9.3.3. Les exigences de convocation prévues par le présent Article 9.3 seront considérées comme satisfaites par un Actionnaire concernant une question autre qu'une candidature si ce dernier a notifié la Société de son intention de soumettre une proposition lors d'une Assemblée Générale Annuelle conformément aux règles et réglementations applicables en vertu du Securities Exchange Act et que ladite proposition d'Actionnaire a été incluse dans la circulaire de procuration établie par la Société à l'effet de solliciter des procurations pour ladite Assemblée Générale Annuelle.

9.3.3 Pour être considérée avoir été remise dans les délais impartis aux fins de l'Article 9.3.2, une convocation d'Actionnaire doit être remise à la Société à l'adresse du siège social de la Société à une date (i) qui doit intervenir au plus tard à l'heure de fermeture des bureaux du quatre-vingt-dixième (90^{ème}) jour et au plus tôt à l'heure de fermeture des bureaux du cent vingtième (120^{ème}) jour précédant la date de l'Assemblée Générale Annuelle mentionnée à l'Article 10.4. En aucun cas l'ajournement ou le report d'une Assemblée Générale Annuelle ou de l'annonce qui en est faite n'a pour effet de faire débiter une nouvelle période pour la remise de ladite convocation.

9.3.4 Ladite convocation d'Actionnaire doit indiquer: (i) pour chaque candidat dont l'Actionnaire soumet la candidature pour élection ou réélection en qualité d'Administrateur, (A) toutes les informations concernant ledit candidat qui pourraient être exigées à l'effet d'être divulguées dans les sollicitations de procurations pour l'élection dudit candidat en qualité d'Administrateur conformément au Règlement 14A en vertu du Securities Exchange Act ainsi qu'un consentement écrit dudit candidat à siéger en tant qu'Administrateur s'il est élu, et (B) une description de toutes les rémunérations directes ou indirectes et autres arrangements, accords et ententes pécuniaires significatifs durant les trois (3) dernières années, et toutes autres relations significatives, le cas échéant, entre ou concernant d'un côté, ledit Actionnaire, toute Personne Associée à l'Actionnaire ou l'une de leurs affiliées ou associées respectives et de l'autre côté, le candidat dont le nom est proposé ou l'une de ses affiliées ou associées; (ii) en ce qui concerne chacune des propositions que l'Actionnaire souhaite soumettre à l'Assemblée Générale Annuelle, une brève description de ladite proposition, les raisons qui justifient la soumission de ladite proposition à l'assemblée, le texte de la proposition ou de la question à traiter (notamment le texte de toutes résolutions soumises à considération et dans le cas où ladite question inclue une proposition de modifier les Statuts, le texte de la modification proposée) ainsi que tout intérêt significatif que retire l'Actionnaire au titre de la proposition, et (iii) (A) le nom et l'adresse de l'Actionnaire convoquant et ceux de la ou des Personnes Associées à l'Actionnaire, le cas échéant, et pour le compte de laquelle la candidature ou la proposition est soumise, (B) le nombre d'Actions qui sont détenues directement ou indirectement par l'Actionnaire ou la Personne Associée à l'Actionnaire comme propriétaire véritable ou propriétaire inscrit, (C), toute option, warrant, valeur mobilière convertible, droit à la plus-value des actions, ou droit similaire accompagné d'un exercice ou un privilège de conversion, ou un règlement ou mécanisme de paiement à un prix relatif à toutes Actions ou avec une valeur dérivée en tout ou partie de la valeur de toutes Actions, que cet instrument ou droit soit ou non soumis au règlement des Actions sous-jacentes ou autrement (chacun, un Instrument Dérivé) détenues directement ou indirectement par l'Actionnaire ou la Personne Associée à l'Actionnaire comme propriétaire véritable ou propriétaire inscrit ainsi que toute autre opportunité directe ou indirecte

de bénéficier ou de participer à tout profit dérivé de toute augmentation ou réduction de la valeur des Actions détenues par l'Actionnaire ou la Personne Associée à l'Actionnaire, (D) toute procuration, contrat, arrangement, accord ou relation en vertu duquel ledit Actionnaire ou ladite Personne Associée à l'Actionnaire détient le droit de voter lié à toutes Actions, (E) tout intérêt proportionnel dans les Actions ou Instruments Dérivés détenus, directement ou indirectement, par un actionnaire commandité ou commanditaire au sein duquel ledit Actionnaire ou ladite Personne Associée à l'Actionnaire agit en qualité d'actionnaire commandité ou détient, directement ou indirectement, en tant que propriétaire véritable un intérêt au sein d'un actionnaire commandité, (F) toute commission liée aux résultats (autre que des commissions basées sur les actifs) auxquelles ledit Actionnaire ou ladite Personne Associée à l'Actionnaire a droit sur la base de toute augmentation ou réduction de la valeur des Actions ou des Instruments Dérivés, (G) toute autre information relative audit Actionnaire ou à ladite Personne Associée à l'Actionnaire, le cas échéant, exigées à l'effet d'être divulguées dans une sollicitation de procuration ou autre dépôt à effectuer nécessaire et relatif aux sollicitations de procurations pour, selon le cas, la proposition et / ou la candidature d'Administrateurs dans le cadre d'une élection en vertu de et conformément à l'article 14 (a) du Securities Exchange Act et des règles et réglementations de la Commission des Valeurs Mobilières des Etats-Unis («Securities and Exchange Commission») qui en découlent, (H) une déclaration selon laquelle l'Actionnaire est habilité à voter à ladite Assemblée Générale Annuelle et souhaite participer en personne ou par procuration afin de soumettre ladite question ou candidature, (I) une attestation indiquant si l'Actionnaire ou toute Personne Associée à l'Actionnaire a respecté ou non l'ensemble des exigences légales applicables concernant l'acquisition d'Actions ou autres valeurs mobilières de la Société par l'Actionnaire et chaque Personne Associée à l'Actionnaire ainsi que les actes et omissions de l'Actionnaire et de chaque Personne Associée à l'Actionnaire en tant qu'Actionnaire ou propriétaire véritable des valeurs mobilières de la Société, et (J) si l'Actionnaire souhaite remettre une sollicitation de procuration et un formulaire de procuration aux détenteurs de, en cas de question, au minimum le pourcentage des Actions nécessaire au soutien de la proposition en vertu de la loi applicable, ou en cas de candidature(s), un nombre suffisant d'Actionnaires que ledit Actionnaire considère raisonnablement être suffisant à l'effet de nommer ledit candidat ou candidats ou autrement solliciter des procurations ou votes d'Actionnaires à l'effet de soutenir ladite proposition ou ladite candidature.

Aux fins du présent Article 9.3, une «Personne Associée à l'Actionnaire» pour tout Actionnaire signifie: (i) un «affilié» ou «associé» (tel que défini dans la Règle 12b-2 du Securities Exchange Act) dudit Actionnaire, (ii) tout Bénéficiaire autre bénéficiaire économique de toute Action ou autres valeurs mobilières détenues par cet Actionnaire en tant que propriétaire véritable ou propriétaire inscrit; (iii) toute personne qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par ou est sous un contrôle commun avec une Personne Associée à l'Actionnaire dont il est question aux Points (i) ou (ii) ci-dessus; et (iv) toute personne agissant, dans le cadre d'une affaire concernant la Société ou ses Actions, de concert avec ledit Actionnaire ou tout Bénéficiaire ou autre bénéficiaire économique de toute Actions ou autres valeurs mobilières de la Société détenues par cet Actionnaire en tant que propriétaire véritable ou propriétaire inscrit.

De plus, pour qu'une candidature soit correctement soumise à une Assemblée Générale Annuelle par un Actionnaire conformément au Point (iii) de l'Article 9.3.1, tout candidat proposé par un Actionnaire devra compléter un questionnaire, dans la forme fournie par la Société, et renvoyer à la Société une copie signée dudit questionnaire dans les dix (10) jours suivant la date à laquelle la Société a fourni à l'Actionnaire souhaitant proposer ladite candidature ou audit candidat, le formulaire dudit questionnaire. La Société pourra, de manière raisonnable, demander au candidat proposé de fournir d'autres informations afin de déterminer l'admissibilité du candidat proposé à agir en tant qu'Administrateur indépendant de la Société ou de déterminer ce qui pourrait être significatif, de l'interprétation raisonnable d'un Actionnaire, de l'indépendance ou du manque d'indépendance du candidat. Les informations requises qui seront incluses dans une convocation en vertu du présent Article 9.3.3 seront fournies à compter de la date de ladite convocation et seront complétées au plus tard par l'Actionnaire dans les dix (10) jours suivant la Date d'Enregistrement pour la détermination des Actionnaires autorisés à convoquer une assemblée pour divulguer toute modification aux informations à compter de la Date d'Enregistrement. Les informations requises qui seront incluses dans une convocation en vertu du présent Article 9.3.3 ne portent pas sur les activités d'affaires normales de tout Dépositaire ou tout autre courtier, négociant, banque commerciale, société de fiducie ou autre candidat préparant et soumettant la convocation mentionnée dans le présent Article 9.3.3 pour un Bénéficiaire ou autre bénéficiaire économique des Actions détenues par ledit courtier, négociant, banque commerciale, société de fiducie ou autre candidat et qui n'est pas autrement affilié ou associé audit Bénéficiaire ou autre bénéficiaire économique.

9.3.5 Sous réserve des présents Statuts et des lois applicables, seules les personnes sélectionnées conformément aux procédures prévues au présent Article 9.3 seront admissibles pour une candidature de et pour agir en tant qu'Administrateur et les seules questions qui seront traitées lors d'une Assemblée Générale Annuelle seront celles qui auront été proposées à l'assemblée conformément aux procédures prévues au présent Article 9.3. Le président de l'Assemblée Générale Annuelle a le pouvoir et le devoir de déterminer si une candidature ou une proposition a été faite conformément aux procédures prévues au présent Article 9.3 et, si une candidature ou proposition n'est pas conforme au présent Article 9.3, sauf disposition contraire des lois, ladite candidature ou proposition sera ignorée.

9.3.6 Les seules questions traitées lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire seront celles figurant sur la Convocation. Les candidatures des personnes pour élection au Conseil peuvent être faite lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle des Administrateurs doivent être élus conformément à la Convocation (1) par ou suivant instructions du Conseil ou (2) à condition que le Conseil ait décidé que des Administrateurs seront élus à cette assemblée, par tout Actionnaire de la Société qui est un Actionnaire au moment où la convocation prévue par l'Article 9.3 est envoyée

à la Société, qui a le droit de vote concernant ladite élection lors de cette assemblée et qui se conforme aux procédures de convocations prévues dans le présent Article 9.3.

Si la Société convoque une Assemblée Générale Extraordinaire aux fins d'élire un (1) ou plusieurs Administrateurs, tout Actionnaire ayant le droit de voter lors de cette élection d'Administrateurs pourra proposer la candidature d'une ou de personne(s) (selon le cas) pour l'élection à/aux poste(s) mentionné(s) dans la Convocation, si la convocation de l'Actionnaire prévue à l'Article 9.3.2 est envoyée à la Société, au siège social de la Société au plus tard à la fermeture des bureaux le quatre-vingt-dixième (90^{ème}) jour avant ladite Assemblée Générale Extraordinaire au plus tard ou le dixième (10^{ème}) jour suivant le jour où l'annonce publique a été faite pour la première fois concernant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire et les candidatures proposées par le Conseil pour élection à ladite assemblée. En aucun cas l'annonce publique de l'ajournement ou du report d'une Assemblée Générale Extraordinaire n'a pour effet de faire débiter une nouvelle période (ou de prolonger toute période) pour la remise de ladite convocation d'Actionnaire telle que décrite ci-dessus.

9.3.7 Aux fins du présent Article 9.3, une «annonce publique» signifie la publication dans un communiqué de presse annoncé par le Dow Jones News Service, Associated Press ou un service d'informations comparable ou dans un document publiquement déposé par la Société auprès de la Commission des valeurs mobilières des Etats-Unis (Securities and Exchange Commission) en vertu des Articles 13, 14 ou 15(d) du Securities Exchange Act.

9.3.8 Nonobstant les précédentes stipulations du présent Article 9.3, un Actionnaire devra aussi se conformer aux exigences applicables du Securities Exchange Act et aux règles et règlements de celle-ci dans le cadre des points prévus au présent Article 9.3. Rien dans le présent Article 9.3 n'affecte les droits, le cas échéant, des Actionnaires de demander l'ajout de candidatures ou de propositions dans la sollicitation de procuration en vertu des dispositions applicables du droit fédéral, y compris le Securities Exchange Act.

9.3.9 Nonobstant les précédentes stipulations du présent Article 9.3, sauf disposition contraire de la loi, si un Actionnaire (ou un mandataire de l'Actionnaire) ne comparaît pas à l'Assemblée Générale afin de soumettre une candidature ou une proposition de question à traiter ou ne fournit pas les informations requises par le présent Article 9.3.3, y compris toute information complémentaire, ladite candidature sera ignorée et les questions ne seront pas traitées en dépit du fait que des procurations pour ce vote aient été reçues par la Société.

9.3.10 Aux fins du présent Article 9.3, afin d'être considéré comme un mandataire habilité d'un Actionnaire, une personne doit être un agent autorisé, un gérant ou un associé dudit Actionnaire ou doit être mandaté par un écrit signé par ledit Actionnaire ou par une transmission électronique délivrée par ledit Actionnaire afin d'agir pour ledit Actionnaire en tant que mandataire lors de l'assemblée des Actionnaires; ladite personne devra fournir cet écrit ou transmission électronique ou une copie valable de cet écrit ou transmission électronique lors de l'assemblée des Actionnaires.

9.4 Procédures à une Assemblée Générale

9.4.1 Chaque Action donne droit à un (1) vote.

9.4.2 Sauf si la loi ou les Statuts ne l'exige autrement, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont adoptées à la majorité simple des présents ou des représentés qui votent. Aucune action ne pourra être prise par l'Assemblée Générale s'il n'y a pas au moins cinquante pour cent (50%) des Actions représentées. Si le quorum n'est pas atteint à l'Assemblée Générale, le président de la réunion peut ajourner la réunion à un endroit, le cas échéant, date et heure.

9.4.3 Une Assemblée Générale Extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si cinquante pour cent (50%) des Actions au moins sont représentées et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée par annonces publiées conformément à l'Article 9.2.2 des présents Statuts. La seconde Assemblée Générale Extraordinaire délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Aux deux Assemblées Générales Extraordinaire, les résolutions doivent être adoptées par deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

9.4.4 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Actionnaire dans la Société au-delà de la valeur nominale de ses Actions exige le consentement unanime des Actionnaires et des obligataires (s'il y en a).

9.4.5 Chaque Actionnaire a le droit de poser des questions concernant les points de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Le Conseil répondra aux questions posées par les Actionnaires dans la limite des mesures qu'elle peut prendre afin de s'assurer de l'identification des Actionnaires, le bon déroulement des Assemblées Générales et de leur préparation ainsi que de la protection de la confidentialité et de ses intérêts commerciaux.

Le Conseil peut fournir une (1) réponse globale aux questions ayant le même objet. Lorsque les informations demandées sont disponibles sur le site internet de la Société sous la forme de question/réponse, le Conseil sera réputé avoir répondu aux questions posées en renvoyant au site internet.

9.4.6 Sans préjudice de l'Article 9.2.4 (b) (ii), un Actionnaire peut agir à toute Assemblée Générale en nommant une autre personne physique ou morale qui n'est pas nécessairement un Actionnaire comme son mandataire par écrit soit en original, par télécopie ou message électronique où une signature électronique (valable en droit luxembourgeois) est apposée. Ledit mandataire jouira des mêmes droits de prendre la parole et de poser des questions durant l'Assemblée

Générale que ceux dont bénéficierait l'Actionnaire ainsi représenté. Un Actionnaire agissant en tant que mandataire aura le droit d'exercer le vote lié aux Actions détenues par l'Actionnaire qu'il représente en plus du vote lié à ses propres Actions. Toutes les procurations doivent être reçues par le Conseil avant que la résolution en question ne soit soumise au vote. Une personne agissant comme mandataire peut représenter plus d'un (1) Actionnaire.

9.4.7 Les droits d'un Actionnaire de participer à une Assemblée Générale et d'exercer le vote attaché à une de ses Actions ne sont soumis à aucune exigence selon laquelle ses Actions devraient être déposées, cédées ou enregistrées auprès ou au nom d'une personne physique ou morale avant l'Assemblée Générale.

9.4.8 Les droits d'un Actionnaire de vendre ou céder d'une autre manière ses Actions durant la période entre la Date d'Enregistrement (définie à l'Article 9.4.9 ci-dessous) et l'Assemblée Générale à laquelle elle s'applique ne sont soumis à aucune limitation à laquelle ils ne sont pas soumis le reste du temps.

9.4.9 Les droits d'un Actionnaire de participer à une Assemblée Générale et d'exercer les droits de vote attachés à ses Actions sont déterminés en fonction du nombre des Actions qu'il détient à minuit (00:00) le quatorzième (14^{ème}) jour qui précède la date de l'Assemblée Générale ou cet autre jour déterminé par le Conseil et inclus dans la Convocation (la Date d'Enregistrement). Chaque Actionnaire indiquera, avant ou à la Date d'Enregistrement, son intention de participer à l'Assemblée Générale. La Société fixe les modalités de cette déclaration. Pour chaque Actionnaire qui indique son intention de participer à l'Assemblée Générale, la Société enregistre son nom ou dénomination sociale et adresse ou siège social, le nombre d'Actions qu'il détient à la Date d'Enregistrement et une description des documents établissant la détention des Actions à cette date.

9.4.10 La preuve de qualification d'Actionnaire ne peut être soumise à d'autres exigences que celles qui sont nécessaires à l'identification des Actionnaires et seulement dans la mesure où elles sont proportionnées pour atteindre cet objectif.

9.4.11 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, elle peut se tenir sans convocation préalable.

9.4.12 Le Conseil peut définir d'autres conditions que les Actionnaires doivent remplir pour participer à une Assemblée Générale soit en personne ou par procuration.

9.4.13 Avant de commencer les délibérations, les Actionnaires éliront un président de l'Assemblée Générale. Le président désignera un secrétaire et les Actionnaires nommeront un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur constituent le bureau de l'Assemblée Générale.

9.4.14 Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est signé par les membres du bureau de l'Assemblée Générale et par tout Actionnaire qui le désire.

9.4.15 Cependant, si les décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou des extraits pour action en justice ou ailleurs, ils doivent être signés par le Président ou par deux (2) Administrateurs.

9.4.16 Dans les quinze (15) jours qui suivent la date de l'Assemblée Générale, la Société publiera sur son site internet le résultat des votes exprimés à l'Assemblée Générale, comprenant le nombre d'Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés ainsi que la proportion du capital représentée par ces votes valablement exprimés, le nombre total de votes valablement exprimés, le nombre de vote exprimé pour et contre chaque résolution, et, le cas échéant, le nombre d'abstentions.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

10. Exercice social et approbation des comptes annuels.

10.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier de chaque année et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

10.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de pertes et profits ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des dirigeants et des Administrateurs.

10.3 Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet au Réviseur d'Entreprises Agréé (tel que défini dans l'Article 11), un rapport sur les opérations de la Société, ainsi que les pièces justificatives s'y rapportant. Le Réviseur d'Entreprises Agréé (tel que défini dans l'Article 11) prépare alors un rapport pour les Actionnaires conformément à la loi.

10.4 L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social de la Société ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation à l'assemblée, le premier lundi du mois de juin de chaque année à 14 heures ou à une autre date et à une autre heure dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social indiqué par le Conseil. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

11. Réviseurs d'entreprises.

11.1 Les comptes annuels de la Société ainsi que les états financiers consolidés dont la préparation est exigée par la loi (Comptes) sont établis conformément aux normes comptables applicables et à la loi, et ces Comptes sont audités au moins une fois par an par une personne, un partenariat ou une société désigné en tant que réviseur d'entreprises agréé

de la Société et choisi parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises de Luxembourg, autorisés à réaliser des audits par la Commission de Surveillance du Secteur Financier luxembourgeoise (le Réviseur d'Entreprises Agréé).

11.2 Le réviseur d'entreprises agréé est désigné par l'Assemblée Générale pour un mandat n'excédant pas six (6) ans et il est rééligible.

12. Affectation des bénéfices.

12.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale) jusqu'à ce que cette exigence ne soit plus obligatoire. Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint un montant égal dix pour cent (10 %) du capital social émis de la Société, mais redevient obligatoire si la Réserve Légale s'élève à un montant inférieur à dix pour cent (10 %) du capital social émis de la Société.

12.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

12.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, aux conditions suivantes:

(e) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(f) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(g) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(h) le Réviseur d'Entreprises Agréé, doit préparer un rapport adressé au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessus ont été remplies.

VI. Dissolution - Liquidation

13. Dissolution - Liquidation. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

L'Assemblée Générale nomme un (1) ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être des Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

VII. Dispositions générales

14. Dispositions Générales.

14.1 Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

14.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

14.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un (1) seul et unique document.

14.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu par les Actionnaires.

Huitième résolution

L'Assemblée décide en outre de nommer comme membres du Conseil d'Administration ou de confirmer la nomination et de redéfinir la durée des mandats des membres existants du Conseil d'Administration, le cas échéant, avec effet à la date des présentes résolutions, comme suit:

- M. Jeff Cote, né à Lawrence, MA, USA le 16 novembre 1966, dont l'adresse professionnelle se situe au 529 Pleasant Street, MS B-7 Attleboro, MA 02703, MA, USA, pour une durée de un (1) an (jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2015);

- M. Pierre-Marie de Leener, né à Anvers, Belgique, le 29 août 1957, dont l'adresse professionnelle se situe Route de Prafirmin, Batterie de Prafirmin 212, CH-1965 Saviese, Suisse, pour une durée de un (1) an (jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2015);

- M Michel Plantevin, né à Marseille, France le 24 octobre 1956, dont l'adresse professionnelle se situe à Devonshire House, Mayfair Place, Londres W1J 8AJ, Royaume-Uni pour une durée de un (1) an (jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2015);

- M Stephen Zide, né à New York, NY, USA le 14 mars 1960, dont l'adresse professionnelle se situe à 590 Madison Avenue, 42nd Floor, NY 10022, New York, USA, pour une durée de deux (2) ans (jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2016);

- M Christopher Pappas, né à Providence, RI, USA, le 3 août 1955, dont l'adresse professionnelle se situe 1000 Chesterbrook Boulevard, PA19312 Berwyn, USA, pour une durée de deux (2) ans (jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2016);

- M Brian Chu, né à New York, NY, USA, le 12 septembre 1970, dont l'adresse professionnelle se situe à 200 Clarendon street, John Hancock Tower, 02116 Boston, MA, USA, pour une durée de deux (2) ans (jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2016);

- M Aurelien Vasseur, né à Seclin, France, le 8 janvier 1976, dont l'adresse professionnelle se situe 44, Ceinture des Rosiers, L-2446 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, pour une durée de trois (3) ans (jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2017);

- M Seth Meisel, né à Princeton, NJ, USA, le 26 décembre 1972 dont l'adresse professionnelle se situe à 590 Madison Avenue, 42nd Floor, NY 10022, New York, USA, pour une durée de trois (3) ans (jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2017); et

- M Stephen Thomas, né à Vineland, NJ, USA le 14 décembre 1974, dont l'adresse professionnelle se situe à 590 Madison Avenue, 42nd Floor, New York, NY 10022, USA, pour une durée de trois (3) ans (jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2017); et

A l'expiration de leur mandat les Administrateurs pourront être rééligibles pour une durée de trois (3) ans conformément à l'Article 7.1.3 des présents Statuts. Les Administrateurs seront rémunérés suivant les principes qui seront déterminés et approuvés par la Société dans le futur conformément aux politiques approuvées dans la Première Résolution ci-dessus.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de donner pouvoir et d'autoriser chaque membre du Conseil d'Administration, agissant individuellement et avec plein pouvoir de substitution, afin d'accomplir et d'effectuer toutes formalités qui pourraient être nécessaires, exigées ou utiles à l'effet de mettre en oeuvre les résolutions proposées et signer et exécuter tout document y afférant.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est close.

Estimations des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui doivent être facturés à la Société en raison du présent acte, sont estimés à environ deux mille cinq cents Euros (EUR 2.500.-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare ici qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu au mandataire de l'Actionnaire Unique, le mandataire a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 05 juin 2014. Relation: ECH/2014/1071. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 05 juin 2014.

Référence de publication: 2014080247/1428.

(140094334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2014.

Fredifra- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 59.523.

L'an deux mille quatorze, le premier avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «FREDIFRA S.A., SPF», ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 59 523, constituée suivant acte notarié en date du 26 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 498 du 19 septembre 1997. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 25 août 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2256 du 22 octobre 2010.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Stéphanie GRISIUS, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Bénédicte VERHEYEN, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Virginie MICHELS, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée constate:

Ordre du jour

1. Mise en liquidation de la société,
2. Nomination du liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer comme liquidateur:

la société «ACCOFIN, Société Fiduciaire», une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg. R.C.S. Luxembourg, section B numéro 62.492.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de leur mandat respectif jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: S. GRISIUS, B. VERHEYEN, V. MICHELS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 avril 2014. Relation: EAC/2014/4734. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Releveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2014050507/67.

(140057837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

CCT Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 21.540,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 181.227.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty eighth day of February, before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of CCT Finance (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) (RCS) under number B 181.227, and having a share capital of twenty-one thousand United States Dollar (USD 21,000.-) (the Company). The Company has been incorporated on September 26, 2013 pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, prenamed, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not yet been amended.

There appeared:

Citco C&T Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the RCS under number B 117.395 and having a share capital of thirty-six million four hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 36,412,500.-), represented by Kariem Abdellatif and Tim van Dijk in their capacity as managers (the Sole Shareholder),

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on February 25, 2014.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxyholder of the Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of five hundred forty United States Dollar (USD 540) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty-one thousand United States Dollar (USD 21,000.-), represented by seven thousand (7,000) class A shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share, seven thousand (7,000) class B shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share and seven thousand (7,000) class C shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share to twenty-one thousand five hundred forty United States Dollar (USD 21,540), by way of the issuance of two hundred fifty (250) class A shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-), two hundred fifty (250) class B shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share and forty (40) class C shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share.

2. Subscription to and payment of the increase of the share capital as described in item 1. above by a contribution in kind.

3. Subsequent amendment to the first paragraph of article six (6) of the Articles in order to reflect the increase of share capital adopted under item 1. above.

4. Amendment to article one (1), article twenty-three (23) and article twenty-four (24) of the Articles, creation of a new article twenty-four (24) in the Articles, and subsequent renumbering of old articles twenty-four (24) and twenty-five (25) of the Articles into new articles twenty-five (25) and twenty-six (26) of the Articles.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company (each an Authorized Representative), each individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the above changes in the register of shareholders of the Company.

6. Miscellaneous.

- III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First Resolution:

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of five hundred forty United States Dollar (USD 540) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty-one thousand United States Dollar (USD 21,000.-), represented by seven thousand (7,000) class A shares, seven thousand (7,000) class B shares and seven thousand (7,000) class C shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share to twenty-one thousand five hundred forty United States Dollar (USD 21,540), by way of the issuance of two hundred fifty (250) class A shares, two hundred fifty (250) class B shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share and forty (40) class C shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share.

Second Resolution:

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the capital increase as follows:

Subscription - Payment

- The Sole Shareholder declares that it subscribes to two hundred fifty (250) class A shares, two hundred fifty (250) class B shares and forty (40) class C shares of the Company and fully pays up such shares by a contribution in kind consisting of (i) 250 shares in Citco C&T (Luxembourg) S.A., a public limited liability company (société anonyme) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the RCS under number B 139.857 (CCT), representing one hundred per cent (100%) of the subscribed share capital of CCT (the Participation A), (ii) 250 shares in Citco REIF Services (Luxembourg) S.A., a public limited liability company (société anonyme) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the RCS under number B 139.859 (CREIF), representing one hundred per cent (100%) of the subscribed share capital of CREIF (the Participation B) and (iii) 40 shares in The Netherlands International Trust Company B.V., a private company with limited liability organized under the laws of the Netherlands, with registered office at Naritaweg 165 Telestone 8, 1043BW Amsterdam, Netherlands and registered with the Dutch trade register of the Chambers of Commerce under number 33163218 (NITC), representing one hundred per cent (100%) of the subscribed share capital of NITC (the Participation C, and together with the Participation A and the Participation B, the Participations). The aggregate value of the Participations has been evidenced by a valuation certificate issued on February 25, 2014 by the Sole Shareholder (the Valuation Certificate) with appended thereto interim accounts of the Sole Shareholder dated December 31, 2013 (the Interim Accounts) and represents a net contribution of two hundred thirty eight million two hundred four thousand Euro (EUR 238,204,000) corresponding to three hundred twenty five million two hundred sixty seven thousand five hundred sixty two United States Dollar (USD 325,267,562), (all currency conversions in the present deed being based on the currency rates applicable as at close of business February 27, 2014).

The contribution of the Participation A shall be allocated as follows:

- an amount of two hundred fifty United States Dollar (USD 250) corresponding to one hundred eighty three Euro and eight Euro cents (EUR 183.08) to the nominal share capital account of the Company; and
- the surplus in an amount of fifty million nine thousand eight hundred twenty two United States Dollar (USD 50,009,822), corresponding to thirty six million six hundred twenty three thousand eight hundred sixteen Euro and ninety two Euro cents (EUR 36,623,816.92) to the class A share premium account of the Company.

The contribution of the Participation B shall be allocated as follows:

- an amount of two hundred fifty United States Dollar (USD 250) corresponding to one hundred eighty three Euro and eight Euro cents (EUR 183.08) to the nominal share capital account of the Company; and
- the surplus in an amount of fifty nine million eight hundred ninety six thousand forty two United States Dollar (USD 59,896,042), corresponding to forty three million eight hundred sixty three thousand eight hundred sixteen Euro and ninety two Euro cents (EUR 43,863,816.92) to the class B share premium account of the Company.

The contribution of the Participation C shall be allocated as follows:

- an amount of forty United States Dollar (USD 40) corresponding to twenty nine Euro and twenty nine Euro cents (EUR 29.29) to the nominal share capital account of the Company; and
- the surplus in an amount of two hundred fifteen million three hundred sixty one thousand one hundred fifty eight United States Dollar (USD 215,361,158), corresponding to one hundred fifty seven million seven hundred fifteen thousand nine hundred seventy Euro and seventy one Euro cents (EUR 157,715,970.71) to the class C share premium account of the Company.

It results from the Valuation Certificate that as of the date of the Valuation Certificate:

- the Interim Accounts show (i) a participation of the Sole Shareholder in CCT, (ii) a participation of the Sole Shareholder in CREIF and (iii) a participation of the Sole Shareholder in NITC;
- the Sole Shareholder is the legal and beneficial owner of the Participations;
- the Participations are fully paid-up;
- the Sole Shareholder is solely entitled to the Participations and possesses the power to dispose of the Participations;

- based on generally accepted accounting principles, the fair market value of the Participations contributed to the Company amounts to at least, respectively:

* in respect of Participation A: thirty-six million six hundred twenty four thousand Euro (EUR 36,624,000) corresponding to fifty million ten thousand seventy two United States Dollar (USD 50,010,072);

* in respect of Participation B: forty three million eight hundred sixty four thousand Euro (EUR 43,864,000) corresponding to fifty nine million eight hundred ninety six thousand two hundred ninety two United States Dollar (USD 59,896,292);

* in respect of Participation C: one hundred fifty seven million seven hundred sixteen thousand Euro (157,716,000 EUR) corresponding to two hundred fifteen million three hundred sixty one thousand one hundred ninety eight United States Dollar (USD 215,361,198);

- the Participations are freely transferable by the Sole Shareholder to the Company;

- none of the Participations being encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Participations and none of the Participations is subject to any attachment;

- there exist no pre-emption rights nor other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Participations (or any portion thereof) be transferred to it; and

- all formalities required in Luxembourg and the Netherlands to transfer the legal and beneficial ownership of the Participations to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder immediately upon receipt of a certified copy of this present notarial deed.

The Valuation Certificate and a copy of the Interim Accounts signed *ne varietur* by the proxyholder of the Sole Shareholder and the notary will remain attached to the present deed to be registered with it.

Consequently, the total amount of three hundred twenty five million two hundred sixty seven thousand five hundred sixty two United States Dollar (USD 325,267,562) has been made available to the Company.

Third Resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article (6) of the Articles in order to reflect the above increase of share capital adopted under the First Resolution, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 6. Share Capital.** The subscribed share capital of the Company is set at twenty one thousand five hundred forty United States Dollar (USD 21,540), represented by seven thousand two hundred fifty (7,250) Class A Shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.- per share, seven thousand two hundred fifty (7,250) Class B Shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share and seven thousand forty (7,040) Class C Shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share.”

Fourth Resolution:

The Sole Shareholder resolves to amend article one (1), article twenty-three (23) and article twenty-four (24) of the Articles, to create a new article twenty-four (24) in the Articles, and to subsequently renumber the old articles twenty-four (24) and twenty-five (25) of the Articles into new articles twenty-five (25) and twenty-six (26) of the Articles, all of which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 1. Definitions.** Unless the context otherwise requires, the following terms shall be construed as follows:

Articles	means these articles of association of the Company, as amended from time to time.
Board	means the board of managers of the Company, if more than one (1) Manager have been appointed.
Business Day	means any day (other than a Saturday or Sunday) on which commercial banks are usually open for business in the Grand Duchy of Luxembourg.
Chairman	means the chairman of the Board from time to time.
Class A Shares	Means the class A shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) and Class A Share means any of them.
Class B Shares	Means the class B shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) and Class B Share means any of them.
Class C Shares	Means the class C shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) and Class C Share means any of them.
Company	means CCT Finance (Luxembourg) S.à r.l.
Company Law	means the Luxembourg law dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended from time to time.
General Meeting	means the general meeting of the Shareholder(s).
Managers	means the persons appointed as such by the General Meeting and Manager means any of them.

Participation A	means Citco C&T (Luxembourg) S.A. (CCT) contributed to the Company shareholder in consideration for 250 Class A Shares.
Participation B	means the Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. (CREIF) contributed to the Company by its shareholder in consideration for 250 Class B Shares.
Participation C	means The Netherlands International Trust Company BV contributed to the Company by its founding shareholder in consideration for 40 Class C Shares.
Participations	means the Participation A, the Participation B and the Participation C and Participation means any of them.
Shareholders	means the persons registered in the register of Shareholders of the Company, in application of Article 185 of the Company Law, as the holders of the Shares from time to time and Shareholder means any of them.
Shareholders Circular Resolutions Shares	has the meaning given to it in Article 11. means the Class A Shares, the Class B Shares and the Class C Shares and Share means any of them.
Sole Manager	means the sole manager of the Company.
Sole Shareholder	means the only person registered in the register of Shareholders of the Company as the only holder of the Shares from time to time, in application of Article 185 of the Company Law.

Art. 23. Tracking - Determination of profits per class of shares. The Class A Shares shall track the profits derived from the Participation A (the Class A Profits). The Class B Shares shall track the profits derived from the Participation B (the Class B Profits). The Class C Shares shall track the profits derived from the Participation C (the Class C Profits).

Any distribution of profits out of the Class A Profits shall be made exclusively to the holder(s) of Class A Shares. The holder(s) of Class A Shares are not entitled to any portion of the Class B Profits or the Class C Profits.

Any distribution of profits out of the Class B Profits shall be made exclusively to the holder(s) of Class B Shares. The holder(s) of Class B Shares are not entitled to any portion of the Class A Profits or the Class C Profits.

Any distribution of profits out of the Class C Profits shall be made exclusively to the holder(s) of Class C Shares. The holder(s) of Class C Shares are not entitled to any portion of the Class A Profits or the Class B Profits.

The Class A Profits, the Class B Profits and the Class C Profits shall be calculated based on the following principles:

(i) At the end of each financial year, the Company shall inscribe to the credit of a separate profit account held for each class of Shares (in addition to the accounts held by the Company in accordance with the Company Law or normal practice):

a) the amounts of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner to the Company during this financial year and which can reasonably be attributed to the acquisition, the realization, the management, the exploitation or the value of the Participation tracked by the relevant class of Shares.

b) an amount equal to a proportion of the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner to the Company during this financial year after deduction of the total of credits to be made on the separate accounts according to sub paragraph a) above, this proportion being that one between the total of the par value of all the Shares of the relevant class (plus the share premium of such class) and the total of the par value of all the Shares issued by the Company (plus all the share premium).

(ii) At the end of each financial year, the Company shall inscribe to the debit of the separate account held for each class of Shares:

a) the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company during this financial year and which can reasonably be attributed to the acquisition, the realization, the management, the exploitation or the value of the Participation tracked by the relevant class of Shares;

b) an amount equal to a proportion of the balance of the expenses, losses and other transfers of fund incurred by the Company during this financial year after deduction of the total of debits to be made on the separate accounts according to sub paragraph a) above, this proportion being that one between the total of the par value of all the Shares of that class (plus the share premium of such class) and the total of the par value of all the Shares issued by the Company (plus all the share premium);

c) an amount equal to a proportional part of the portion of the profits of the Company during this exercise which must, according to the Company Law, be transferred to the legal reserve of the Company in accordance with Article 24 below, this proportion being that one between the eventual surplus of the credits attributed to a separate account in relation to this exercise on the total of the debits attributed to this same account according to sub-paragraphs a) and b) above, on the one hand, and the total net profits of the Company for this exercise on the other hand.

Art. 24. Allocation of profits. The annual General Meeting decides on the allocation of the annual net profits (comprising the Class A Profits, the Class B Profits and the Class C Profits) in accordance with the Company Law and these Articles.

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve in accordance with the Company Law. This allocation ceases to be a requirement as soon as the legal reserve reaches ten per cent

(10%) of the subscribed share capital of the Company as provided in Article 6 of the Articles from time to time, and becomes compulsory again as soon as the reserve falls below ten per cent (10%).

The Annual General Meeting decides on the allocation of the remaining annual net profits in accordance with Article 23 above and may, in its own discretion and within the limits of the Company Law, resolve to pay dividends from time to time, taking into account the corporate object and policy of the Company.

Interim dividends may be distributed at any time under the following conditions:

- (i) the Board or, as the case may be, the Sole Manager draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that earnings and other reserves (including share premium) are available for distribution, provided that the amount to be distributed does not exceed profits made since the end of the last financial year for which annual accounts were approved, if any, plus any profits carried forward and distributable reserves, and minus losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the auditor of the Company (if any) has stated in his/her/its report to the Board or, as the case may be, to the Sole Manager, that conditions (i) and (ii) above have been met;
- (iv) the decision to distribute interim dividends is made by the Shareholders, the Board or, where applicable, the Sole Manager, within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (v) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company;
- (vi) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the accounting year, the Shareholders shall be obliged, upon the request of the Company, to refund the excess to it; and
- (vii) such distribution is made in observance of the principles set out in Article 23 above, so that any distribution out of the Class A Profits and/or the Class A Share Premium Account shall be made exclusively to the holder(s) of Class A Shares; any distribution out of the Class B Profits and/or the Class B Share Premium Account shall be made exclusively to the holder(s) of Class B Shares and any distribution out of the Class C Profits and/or the Class C Share Premium Account shall be made exclusively to the holder(s) of Class C.

Art. 25. Dissolution. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, bankruptcy, insolvency or any similar event affecting one (1) or more Shareholders.

In addition, each class of Shares may be separately liquidated (the Liquidated Class) without such liquidation resulting in the liquidation of any other class of Shares or of the Company itself. In such case, the Managers, or as the case may be, the Sole Manager shall realize the Participation tracked by Liquidated Class and the proceeds thereof shall be distributed to the holders of the shares of the Liquidated Class.

The Company may at any time be dissolved by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment to these Articles, as per Article 12 above. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one (1) or more liquidators (whether physical or legal persons) appointed by the General Meeting deciding said liquidation. The General Meeting will also determine the powers and remuneration of the liquidator(s).

The surplus remaining after realization of assets and payment of debts will be distributed to Shareholders in proportion to the Shares held by them, provided that (i) the surplus remaining after realization of the Participation A shall be distributed exclusively to the holder(s) of Class A Shares, (ii) the surplus remaining after realization of the Participation B shall be distributed exclusively to the holder(s) of Class B Shares and (iii) the surplus remaining after realization of the Participation C shall be distributed exclusively to the holder(s) of Class C Shares.

Art. 26. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Company Law and subject to any non-waivable provisions of the applicable law, any agreement entered into from time to time by the Shareholders.”

Fifth Resolution:

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any Authorized Representative, each individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the above changes in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the Sole Shareholder and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, who is known to the undersigned notary by his surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the Sole Shareholder party signed the present deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil quatorze, le vingt-huitième jour du mois de février, par-devant nous Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de CCT Finance (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) (RCS) sous le numéro B 181.227 et dont le capital social s'élève à vingt-et-un mille Dollar des États-Unis (USD 21.000,-) (la Société). La Société a été constituée le 26 septembre 2013 suivant un acte de Maître Francis Kessler, prénommé, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas encore été modifiés.

A comparu:

Citco C&T Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) (RCS) sous le numéro B 117.395 et ayant un capital social de trente-six millions quatre cent douze mille cinq cent Euro (EUR 36.412.500,-), représentée par Kariem Abdellatif and Tim van Dijk, agissant en tant que gérants (l'Associé Unique),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 25 février 2014.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique ainsi que par le notaire, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le mandataire de l'Associé Unique a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq cent quarante Dollar des États-Unis (USD 540) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt-et-un mille Dollar des États-Unis (USD 21.000,-), représenté par sept mille (7.000) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) par part sociale, sept mille (7.000) parts sociales de classe B ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) par part sociale et sept mille (7.000) parts sociales de classe C ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) par part sociale à vingt et un mille cinq cent quarante Dollar des États-Unis (USD 21.540), par l'émission de deux cent cinquante (250) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-), deux cent cinquante (250) parts sociales de classe B ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) et quarante (40) parts sociales de classe C ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) par part sociale.

2. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social telle que décrite au point 1. ci-dessus par un apport en nature.

3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article six (6) des Statuts afin de refléter l'augmentation du capital social telle qu'adoptée au point 1. ci-dessus.

4. Modification de l'article un (1), de l'article vingt-trois (23) et de l'article vingt-quatre (24) des Statuts, création d'un nouvel article vingt-quatre (24) dans les Statuts, et renumérotation subséquent des anciens articles vingt-quatre (24) et vingt-cinq (25) des Statuts en nouveaux articles vingt-cinq (25) et vingt-six (26) des Statuts.

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société (chacun un Représentant Autorisé), chacun individuellement, de procéder, au nom et pour le compte de la Société, aux modifications ci-dessus dans le registre des associés de la Société.

6. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première Résolution:

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq cent quarante Dollar des États-Unis (USD 540) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt-et-un mille Dollar des États-Unis (USD 21.000,-), représenté par sept mille (7.000) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) par part sociale, sept mille (7.000) parts sociales de classe B ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) par part sociale et sept mille (7.000) parts sociales de classe C ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) par part sociale à vingt et un mille cinq cent quarante Dollar des États-Unis (USD 21.540), par l'émission de deux cent cinquante (250) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-), deux cent cinquante (250) parts sociales de classe B ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) et quarante (40) parts sociales de classe C ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) par part sociale.

Deuxième Résolution:

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Libération

L'Associé Unique déclare souscrire à deux cent cinquante (250) parts sociales de classe A, deux cent cinquante (250) parts sociales de classe B et quarante (40) parts sociales de classe C de la Société et libère intégralement ces parts sociales par un apport en nature consistant en (i) 250 actions dans Citco C&T (Luxembourg) S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 139.857 (CCT), représentant cent pour cent (100%) du capital social souscrit de CCT (la Participation A), (ii) 250 actions dans Citco REIF Services (Luxembourg) S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 139.859 (CREIF), représentant cent pour cent (100%) du capital social souscrit de CREIF (la Participation B) et (iii) 40 actions dans The Netherlands International Trust Company B.V., une société privée à responsabilité limitée constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Naritaweg 165 Telestone 8, 1043BW Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée auprès du registre de commerce néerlandais des Chambres de Commerce sous le numéro 33163218 (NITC), représentant cent pour cent (100%) du capital social souscrit de NITC (la Participation C, et ensemble avec la Participation A et la Participation B, les Participations). La valeur conjuguée des Participations est attestée par un certificat d'évaluation émis le 25 février 2014 par l'Associé Unique (le Certificat d'Évaluation) incluant en annexe les comptes intermédiaires de l'Associé Unique en date du 31 décembre 2013 (les Comptes Intérimaires), et représente un apport d'un montant net de deux cent trente-huit millions deux cent quatre mille Euro (EUR 238,204,000), correspondant à un montant net de trois cent vingt-cinq millions deux cent soixante-sept mille cinq cent soixante-deux Dollar des États-Unis (USD 325.267.562) (toutes les conversions de devises figurant dans le présent acte étant faites sur la base des taux de changes en vigueur au 27 février 2014).

L'apport de la Participation A sera alloué comme suit:

- un montant de deux cent cinquante Dollar des États-Unis (USD 250) correspondant à cent quatre-vingt-trois Euro et huit centimes d'Euro (EUR 183,08) au compte capital social nominal de la Société; et
- le surplus d'un montant de cinquante millions neuf mille huit cent vingt-deux Dollar des États-Unis (USD 50.009.822) correspondant à trente-six millions six cent vingt-trois mille huit cent seize Euro et quatre-vingt-douze centimes d'Euro (EUR 36.623.816,92) au Compte Prime de Classe A.

L'apport de la Participation B sera alloué comme suit:

- un montant de deux cent cinquante Dollar des États-Unis (USD 250) correspondant à cent quatre-vingt-trois Euro et huit centimes d'Euro (EUR 183,08) au compte capital social nominal de la Société; et
- le surplus d'un montant de cinquante-neuf millions huit cent quatre-vingt-seize mille quarante-deux Dollar des États-Unis (USD 59.896.042) correspondant à quarante-trois millions huit cent soixante-trois mille huit cent seize Euro et quatre-vingt-douze centimes d'Euro (EUR 43.863.816,92) au Compte Prime de Classe B.

L'apport de la Participation C sera alloué comme suit:

- un montant de quarante Dollar des États-Unis (USD 40) correspondant à vingt-neuf Euro et vingt-neuf centimes d'Euro (EUR 29,29) au compte capital social nominal de la Société; et
- le surplus d'un montant de deux cent quinze millions trois cent soixante et un mille cent quatre-vingt-dix-huit Dollar des États-Unis (USD 215.361.198) correspondant à cent cinquante-sept millions sept cent quinze mille neuf cent soixante-dix Euro et soixante et onze centimes d'Euro (EUR 157.715.970,71) au Compte Prime de Classe C.

Il résulte du Certificat d'Évaluation qu'à la date du Certificat d'Évaluation:

- les comptes intermédiaires montrent (i) une participation de l'Associé Unique dans CCT, (ii) une participation de l'Associé Unique dans CREIF et (iii) une participation de l'Associé Unique dans NITC;
- l'Associé Unique est le propriétaire légal et bénéficiaire économique des Participations;
- les Participations sont entièrement libérées;
- l'Associé Unique est le seul ayant-droit des Participations et le seul habilité à disposer des Participations;
- sur base des principes comptables généralement acceptés, la valeur de marché des Participations apportées à la Société est d'au moins, respectivement:

* quant à la Participation A: trente-six millions six cent vingt-quatre mille Euro (36.624.000 EUR) correspondant à cinquante millions dix mille soixante-douze Dollar des États-Unis (USD 50.010.072);

* quant à la Participation B: quarante-trois millions huit cent soixante-quatre mille Euro (43.864.000 EUR) correspondant à cinquante-neuf huit cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-douze Dollar des États-Unis (USD 59.896.292);

* quant à la Participation C: cent cinquante-sept millions sept cent seize mille (157.716.000 EUR) correspondant à deux cent quinze millions trois cent soixante et un mille cent quatre-vingt-dix-huit Dollar des États-Unis (USD 215.361.198);

- les Participations sont librement cessibles par l'Associé Unique à la Société;
- aucune des Participations n'étant grevée de gage ou usufruit, il n'existe aucun droit à acquérir un quelconque gage ou usufruit sur les Participations et aucune des Participations n'est sujette à une quelconque saisie;
- il n'existe aucun droit de préemption ni aucun autre droit en vertu duquel une quelconque personne pourrait exiger que l'une ou plusieurs des Participations (ou une portion de celles-ci) lui soi(en)t transférée(s); et
- toutes les formalités requises à Luxembourg et aux Pays-Bas pour le transfert de la propriété juridique et économique des Participations à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique dès réception d'une copie certifiée conforme de ce présent acte notarié.

Le Certificat d'Évaluation et une copie des Comptes Intérimaires signés ne varient par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec lui.

En conséquence, le montant total de trois cent vingt-cinq millions deux cent soixante-sept mille cinq cent soixante-deux Dollar des États-Unis (USD 325.267.562) est désormais à la disposition de la Société.

Troisième Résolution:

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article six (6) des Statuts afin de refléter l'augmentation du capital social ci-dessus adoptée à la Première Résolution qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital Social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à vingt et un mille cinq cent quarante Dollar des États-Unis (USD 21.540), représenté par sept mille deux cent cinquante (7.250) Parts Sociales de Classe A ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) chacune, sept mille deux cent cinquante (7.250) Parts Sociales de Classe B ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) chacune et sept mille quarante (7.040) Parts Sociales de Classe C ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) chacune.»

Quatrième Résolution:

L'Associé Unique décide de modifier l'article un (1), l'article vingt-trois (23) et l'article vingt-quatre (24) des Statuts, de créer un nouvel article vingt-quatre (24) dans les Statuts, et de renuméroter subséquentement les anciens articles vingt-quatre (24) et vingt-cinq (25) des Statuts en nouveaux articles vingt-cinq (25) et vingt-six (26) des Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Définitions.** À moins que le contexte ne l'indique autrement, les termes suivants auront les significations suivantes:

Assemblée Générale	signifie l'assemblée générale de(s) (l') Associé(s).
Associés	signifie les personnes inscrites dans le registre des Associés de la Société, conformément à l'article 185 de la Loi sur les Sociétés, en tant que détenteurs de Parts Sociales de temps à autre et Associé signifie n'importe lequel d'entre eux.
Associé Unique	signifie la seule personne inscrite dans le registre des Associés de la Société, conformément à l'article 185 de la Loi sur les Sociétés, en tant que détenteur unique des Parts Sociales de temps à autre.
Conseil	signifie le conseil de gérance de la Société, si plusieurs Gérants ont été nommés.
Gérants	signifie les personnes nommées en cette qualité par l'Assemblée Générale et Gérant signifie n'importe lequel d'entre eux.
Gérant Unique	signifie le gérant unique de la Société.
Jour Ouvrable	signifie tout jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) durant lequel les banques commerciales sont normalement ouvertes au public au Grand-Duché de Luxembourg.
Loi sur les Sociétés	signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre.
Participation A	signifie Citco C&T (Luxembourg) S.A. apportée à la Société l par son associé en paiement de 250 Parts Sociales de Classe A.
Participation B	signifie Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. apportée à la Société par son associé en paiement de 250 Parts Sociales de Classe B.
Participation C	signifie The Netherlands International Trust Company B.V.apportée à la Société par son associé en 40 paiement de Parts Sociales de Classe C.
Participations	signifie la Participation A, la Participation B et la Participation C et Participation signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales	signifie les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B et les Parts Sociales de Classe C et Part Sociale signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe A	signifie les parts sociales de classe A nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) et Part Sociale de Classe A signifie n'importe laquelle d'entre elles.

Parts Sociales de Classe B	signifie les parts sociales de classe B nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) et Part Sociale de Classe B signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe C	signifie les parts sociales de classe C nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale d'un Dollar des États-Unis (USD 1,-) et Part Sociale de Classe C signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Président	signifie le président du Conseil de temps à autre.
Résolutions Circulaires des Associés	prend la signification donnée à ce terme à l'article 11.
Société	signifie CCT Finance (Luxembourg) S.à r.l.
Statuts	signifie les présents statuts de la Société tels que modifiés au fil du temps.

Art. 23. Suivi - Détermination des profits par classe de parts sociales. Les Parts Sociales de Classe A suivront les profits issus de la Participation A (les Profits de Classe A). Les Parts Sociales de Classe B suivront les profits issus de la Participation B (les Profits de Classe B). Les Parts Sociales de Classe C suivront les Profits issus de la Participation C (les Profits de Classe C).

Toute distribution de profits découlant des Profits de Classe A sera exclusivement allouée au(x) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe A n'a (ont) pas droit à la moindre portion des Profits de Classe B ou des Profits de Classe C.

Toute distribution de profits découlant des Profits de Classe B sera exclusivement allouée au(x) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe B. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe B n'a(ont) pas droit à la moindre portion des Profits de Classe A ou des Profits de Classe C.

Toute distribution de profits découlant des Profits de Classe C sera exclusivement allouée au(x) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe C. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe C n'a(ont) pas droit à la moindre portion des Profits de Classe A ou des Profits de Classe B. Les Profits de Classe A, les Profits de Classe B et les Profits de Classe C seront calculés sur base des principes suivants:

(i) À la fin de chaque exercice social, la Société inscrira sur un compte séparé tenu pour chaque classe de Parts Sociales (en plus des comptes tenu par la Société en conformité avec la Loi sur la Sociétés ou la pratique normale):

a) les montants de tous revenus, profits et autres recettes payées ou dues d'une autre manière à la Société pendant cet exercice social et qui peuvent être raisonnablement attribués à l'acquisition, la réalisation, la gestion, l'exploitation ou la valorisation de la Participation suivie par la classe de Parts Sociales en question..

b) un montant égal à la proportion de la balance des revenus, profits et autres recettes payées ou dues d'une autre manière à la Société pendant cet exercice social après déduction du total des crédits à inscrire sur les comptes séparés conformément au sous-paragraphe a) ci-dessus, cette proportion étant celle entre le total de la valeur nominale de toutes les Parts Sociales de cette classe (plus la prime d'émission de cette classe) et le total des valeurs nominales de toutes les Parts Sociales émises par la Société (plus toute la prime d'émission).

(ii) à la fin de chaque exercice sociale, la Société inscrira en débit du compte tenu pour chaque classe de Parts Sociales:

a) les montants des dépenses, pertes, taxes et autres paiements encourus par la Société durant l'exercice social et qui peuvent être raisonnablement attribués à l'acquisition, la réalisation, la gestion, l'exploitation ou la valorisation de la Participation suivie par la classe de Parts Sociales en question;

b) un montant égal à une proportion du solde des dépenses, pertes et autres paiements encourus par la Société durant l'exercice social après déduction du total des débits à inscrire sur les comptes séparés, conformément au sous-paragraphe a) ci-dessus, cette proportion étant celle entre le total de la valeur nominale de toutes les Parts Sociales de cette classe (plus la prime d'émission de cette classe) et le total des valeurs nominales de toutes les Parts Sociales émises par la Société (plus toute la prime d'émission);

c) un montant égal à une part proportionnelle des profits de la Société durant l'exercice qui doit, selon la Loi sur les Sociétés, être transféré à la réserve légale de la Société conformément à l'article 24 ci-dessous, cette proportion étant celle entre, d'une part, l'éventuel surplus de crédits attribués à un compte séparé pour cet exercice sur le total des débits attribués au même compte conformément aux sous-paragraphe a) et b) ci-dessus, et d'autre part le total des profits nets de la Société pour cet exercice.

L'excédent éventuel du total des crédits sur le total des débits sera le montant disponible, sujet, comme indiqué ci-après, à une décision des Associés, pour le paiement de dividendes sur la classe de Parts Sociales à laquelle le compte se rapporte.

Art. 24. Affectation des profits. L'Assemblée Générale annuelle décide de l'affectation du profit net (comprenant les Profits de Classe A, les Profits de Classe B et les Profits de Classe C) conformément à la Loi sur les Sociétés et ces Statuts.

Il est prélevé sur le profit net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui sont affectés à la réserve légale requise par la Loi sur les Sociétés. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société tel qu'il est fixé à l'article 6 des Statuts de temps à autre et devient à nouveau obligatoire si la réserve légale descend en dessous de ce seuil de dix pour cent (10%).

L'Assemblée Générale annuelle décide de l'affectation du solde du profit net annuel conformément à l'article 23 ci-dessus et peut, dans les limites de la Loi sur les Sociétés, décider de manière discrétionnaire de payer des dividendes de temps à autre, en prenant en compte l'objet et la politique de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, dresse des comptes intérimaires;
- (ii) les comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (y compris les primes d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année pour laquelle des comptes annuels ont été approuvés (le cas échéant), augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) le commissaire aux comptes de la Société, le cas échéant, a constaté dans son rapport au Conseil ou, le cas échéant, au Gérant Unique, que les conditions (i) et (ii) ci-dessus ont été satisfaites;
- (iv) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes est prise par les Associés, le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (v) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;
- (vi) lorsque les acomptes sur dividendes distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent, sur demande de celle-ci, en rembourser l'excédent à la Société; et
- (vii) toute distribution sur les Profits de Classe A et/ou le Compte Prime de Classe A sera exclusivement allouée au (x) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A; toute distribution sur les Profits de Classe B et/ou le Compte Prime de Classe B sera exclusivement allouée au(x) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe B et toute distribution sur les Profits de Classe C et/ou le Compte Prime de Classe C exclusivement allouée au(x) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe C. Toute distribution ne découlant ni des Profits de Classe A, ni des Profits de Classe B, ni des Profits de Classe C, ni du Compte Prime de Classe A, ni du Compte Prime de Classe B, ni du Compte Prime de Classe C sera allouée aux Associés proportionnellement aux Parts Sociales qu'ils détiennent, sans tenir compte de la(des) classe(s) de Parts Sociales qu'ils détiennent.

Art. 25. Dissolution. La Société n'est pas dissoute du fait du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de la faillite, de l'insolvabilité ou de tout autre événement similaire affectant un (1) ou plusieurs Associés.

De plus, chaque classe de Parts Sociales peut être liquidée séparément (la Classe Liquidée) sans que cette liquidation n'affecte les autres classes de Parts Sociales ou la Société elle-même. Dans un tel cas, les Gérants, ou le cas échéant, le Gérant Unique réalisera(ont) la Participation suivie par la Classe Liquidée et les produits de cette réalisation seront distribués aux porteurs de parts sociales de la Classe Liquidée.

La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'Assemblée Générale statuant de la manière requise en cas de modification des Statuts, selon l'article 12 ci-dessus. En cas de dissolution de la Société, la liquidation est effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. Cette Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateur(s).

Le boni de liquidation sera, après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, distribué aux Associés proportionnellement aux Parts Sociales qu'ils détiennent, sous réserve que (i) le boni de liquidation après réalisation de la Participation A sera distribué exclusivement au(x) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A, (ii) le boni de liquidation après réalisation de la Participation B sera distribué exclusivement au(x) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe B et (iii) le boni de liquidation après réalisation de la Participation C sera distribué exclusivement au(x) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe C.

Art. 26. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées conformément à la Loi sur les Sociétés et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre par les Associés.»

Cinquième Résolution:

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout Représentant Autorisé, chacun individuellement, de procéder, au nom et pour le compte de la Société, aux modifications ci-dessus dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Le notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de l'Associé Unique, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de l'Associé Unique et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de l'Associé Unique, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ledit mandataire de l'Associé Unique a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 mars 2014. Relation: EAC/2014/3420. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014050399/565.

(140057688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

Seniorenresidenz Mäerzeg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8280 Kehlen, 50A, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 147.588.

Associés:

- Sur base d'une convention de cession de parts signée en date du 24 mars 2014, l'associé unique de la société a cédé la totalité des parts lui appartenant dans la société à la société anonyme J.O.C. FINANCES S.A., établie et ayant son siège social à L-8181 Kopstal, 98, rue de Mersch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B97566.

Décisions prises par l'associé unique en date du 1^{er} avril 2014:

- Révocation avec effet immédiat des gérants actuellement en fonction, Monsieur Pierre WEYDERT et Monsieur Dirk VORMBERGE;

- Nomination comme gérant unique de Monsieur Claude JOHANN, ingénieur, né à Dudelange, le 17 juin 1960, demeurant à 98, rue de Mersch, L-8181 Kopstal;

Ceci est un dépôt rectificatif remplaçant celui du 01/04/2014 portant le numéro L140053580

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014050821/20.

(140057445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

FRANC AB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 31, rue Ste Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 185.373.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 mars 2014.

Pour statuts coordonnés

Référence de publication: 2014051213/11.

(140058515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Leo Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 87.391.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LEO PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014051304/12.

(140058231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.
